

# PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



**SELAS HUIS-ALLIANCE CENTRE**  
**Commissaires de justice associés**  
53 bis, Rue Ledru-Rollin – 36006 CHATEAUROUX Cedex- 02.54.22.05.11  
[hac@huissier-justice.fr](mailto:hac@huissier-justice.fr) - [www.huis-alliance-centre.com](http://www.huis-alliance-centre.com)

**Bureau Annexe : 22 rue Grande 36500 BUZANCAIS**



## Dressé en l'an DEUX MILLE VINT-SIX Et le QUINZE JUIN

### À LA REQUETE DE :

La **SELARL GUERY** ès qualités de liquidateur judiciaire 00,00  
€, inscrite sous le N° 892512286 au registre du commerce et des sociétés de NICE (06), dont le siège social est à (06000) NICE, 28 Rue Verdi, prise en la personne de son gérant en exercice domicilié ès qualités audit siège.

Fonction à laquelle elle a été nommée suivant judiciaire du tribunal judiciaire de Nice en date du 2 juin 2025.

Faisant élection de domicile et constitution au cabinet de Me Sébastien ROBIN membre de la SCP ROUET-HEMERY & ROBIN, avocat au barreau de Châteauroux, y demeurant 6 avenue du Général Ruby.

### EN VERTU :

De la minute d'une ordonnance rendue par le juge commissaire à la liq  
en date du 13 avril 2026 ; au pied d'une requête présentée par le liquidateur susnommé, le 5 décembre 2025.

### ET EN EXECUTION :

Des dispositions des articles L642-18 et suivants et R642-22 et suivants du Code de commerce, procédant à effet de recueillir les éléments nécessaires à la poursuite de la vente par voie d'adjudication judiciaire des immeubles dépendant des actifs de la société :

Je, Maître Clément MATHIEU, Commissaire de Justice associé au sein de la SELAS HUIS-ALLIANCE CENTRE, société titulaire d'un Office de commissaire de justice situé à CHATEAUROUX (Indre), 53 bis Rue Ledru Rollin, soussigné.

### ME SUIS RENDU CE JOUR :

40 rue Nationale – 36400 LA CHÂTRE

### ACCOMPAGNE DE :

1° Monsieur Luc HURBAIN, Adjoint au Maire de la commune de La Châtre.

2° Monsieur Haoïse SEDDEKI, diagnostiqueur immobilier.

A l'effet de procéder à la description des biens immobiliers appartenant à la société SCI AKASHA, qui y sont situés et dont la requérante entend poursuivre la réalisation en la forme légale.

### DESIGNATION CADASTRALE :

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de CHATEAUROUX, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune d'AIGURANDE aux relations suivantes :

| Section | N°  | Adresse                 | Contenance |    |    |
|---------|-----|-------------------------|------------|----|----|
|         |     |                         | Ha         | A  | Ca |
| AE      | 267 | 40 RUE NATIONALE        | 00         | 00 | 69 |
| AE      | 668 | 13 RUE MAURICE ROLLINAT | 00         | 07 | 05 |

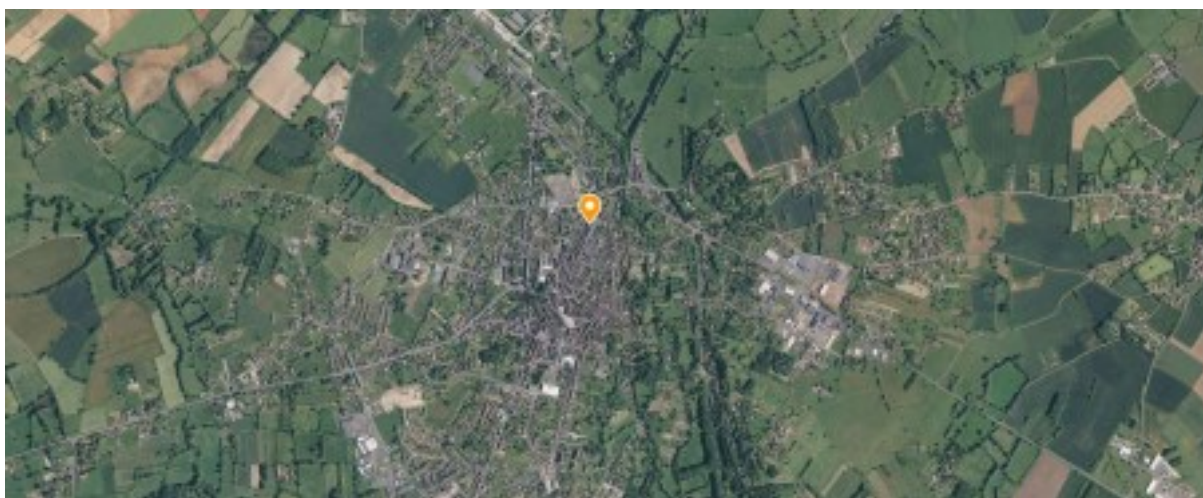
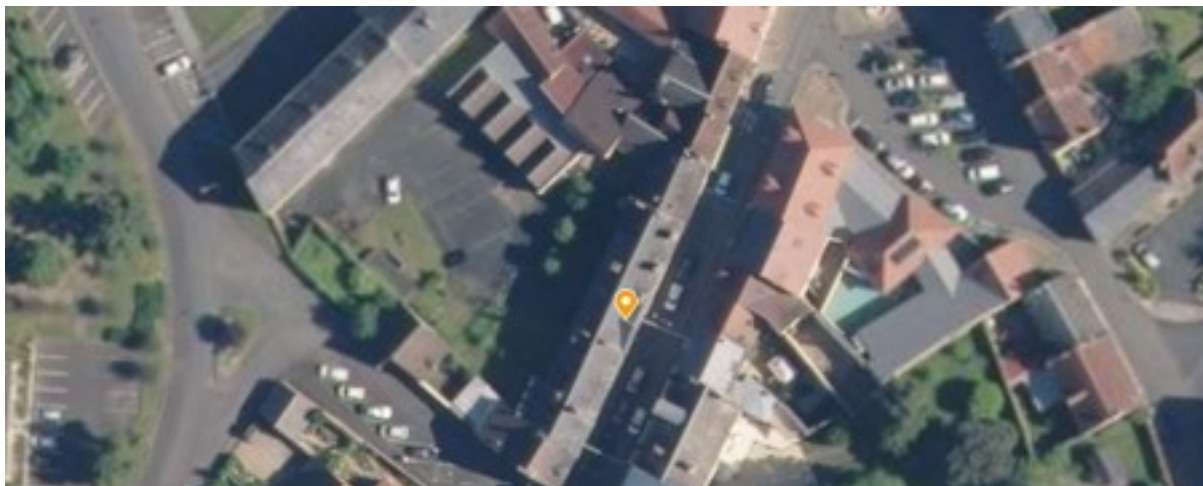


Un immeuble formant les locaux de service de l'ancienne gendarmerie, composés de :

- Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Il s'agit d'une artère « principale » de la ville, de nombreux commerces s'y trouvant.





La commune est située dans le sud-est<sup>1</sup> du département de l'Indre.

Les communes limitrophes sont : Montgivray (2 km), Le Magny (3 km), Lacs (3 km) et Briantes (4 km).

Les services préfectoraux sont situés à Châteauroux (34 km), et les autres sous-préfectures sont Issoudun (41 km) et Le Blanc (71 km).

Elle est située dans la région naturelle du Boischaut Sud et domine la vallée de l'Indre

La Châtre est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de La Châtre, une agglomération intra-départementale regroupant 4 communes et 7 447 habitants en 2017, dont elle est ville-centre.

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de La Châtre, dont elle est la commune-centre. Cette aire, qui regroupe 14 communes, est catégorisée dans les aires de moins de 50 000 habitants.

La commune se situe dans l'unité urbaine de La Châtre, dans l'aire urbaine de La Châtre, dans la zone d'emploi de Châteauroux et dans le bassin de vie de La Châtre.

Les lignes de Châteauroux à La Ville-Gozet et de La Châtre à Guéret passaient par le territoire communal, et la gare de La Châtre desservait la commune. Les gares ferroviaires les plus proches sont les gares de Châteauroux (36 km) et Argenton-sur-Creuse (39 km).

La Châtre est desservie par les lignes E, F, H et J du Réseau de mobilité interurbaine.

La Châtre est membre :

- de la communauté de communes de La Châtre et Sainte-Sévère ;

- du canton de La Châtre ;
- de l'arrondissement de La Châtre ;
- de la deuxième circonscription de l'Indre.

Plusieurs zones industrielles ont été créées par le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM). Une première zone industrielle, dite des Ribattes, près de l'ancienne gare, regroupe notamment des industries de transformation (scierie, béton, charpentes). Une autre zone, avenue d'Auvergne, comprend des entreprises de transformation alimentaire (boulangerie alimentaire, plats préparés, abattoir, etc.). Au sud, des entreprises de produits métallurgiques, et au nord, une entreprise importante de parapharmacie. Une entreprise de numérisation de documents est implantée sur le site des Capucins.

La commune dispose de tous les services et commerces de première nécessité.

Elle dispose également d'écoles allant de la maternelle au primaire et d'établissements d'enseignement secondaires.

### CONDITIONS D'OCCUPATION :

---

L'immeuble est libre de tout occupant.

### RENSEIGNEMENTS UTILES :

---

**Un procès-verbal descriptif a déjà été régularisé par acte de mon ministère en date du 8 février 2022. Depuis cette date, l'immeuble n'a subi aucune modification et se trouve dans le même état à l'exception d'un dégât des eaux qui s'est accentué (cf. photographies actualisées au 15/06/2026).**

L'immeuble dont s'agit n'a pas été réhabilité. Il est toujours aménagé pour un usage de bureaux. D'importants travaux de remise en état sont à prévoir.

L'ensemble est raccordé au tout à l'égout.

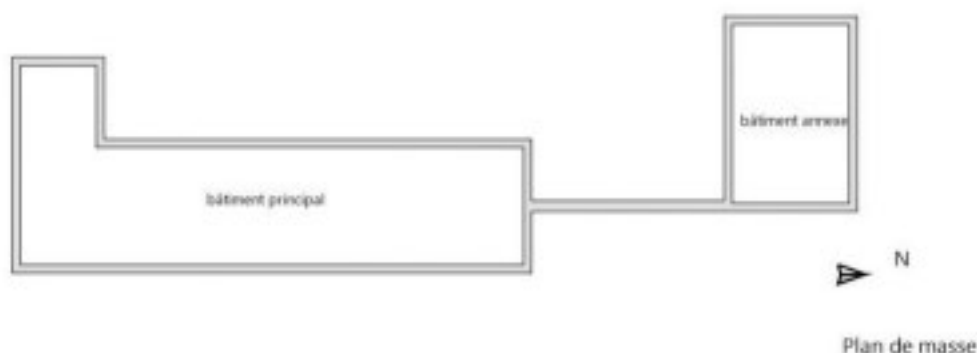
Le bâti présente la superficie suivante :

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

| Parties de l'immobilier bâti existant | Surface habitable | Surface au sol | Matif de non prise en compte |
|---------------------------------------|-------------------|----------------|------------------------------|
| Rés de chausée - Entrée               | 12,30             | 12,30          |                              |
| Rés de chausée - Couloir              | 4,48              | 4,48           |                              |
| Rés de chausée - Sanitaires 1         | 5,34              | 5,34           |                              |
| Rés de chausée - Placard 1bis         | 0,89              | 0,89           |                              |
| Rés de chausée - Déplacement 1        | 11,17             | 11,17          |                              |
| Rés de chausée - Bureau 1             | 11,25             | 11,25          |                              |
| Rés de chausée - Accueil              | 19,61             | 19,61          |                              |
| Rés de chausée - Placard Accueil      | 0,70              | 0,70           |                              |
| Rés de chausée - Déplacement 2        | 5,51              | 5,51           |                              |
| Rés de chausée - Bureau 2             | 5,46              | 5,46           |                              |
| Rés de chausée - Sanitaires 2         | 10,59             | 10,59          |                              |
| Rés de chausée - Salle de réunion 1   | 14,82             | 14,82          |                              |
| Rés de chausée - Bureau 3             | 11,39             | 11,39          |                              |
| Rés de chausée - Placard Bureau 3     | 0,73              | 0,73           |                              |
| Rés de chausée - Local technique 1    | 1,76              | 1,76           |                              |
| Rés de chausée - Local technique 2    | 2,48              | 2,48           |                              |
| Rés de chausée - Sot                  | 1,50              | 1,50           |                              |
| Rés de chausée - Bureau 4             | 8,49              | 8,49           |                              |
| Rés de chausée - Déplacement 3        | 11,48             | 11,48          |                              |
| Rés de chausée - Couloir 2            | 10,41             | 10,41          |                              |
| Rés de chausée - Cabine 1             | 6,76              | 6,76           |                              |
| Rés de chausée - Cabine 2             | 6,87              | 6,87           |                              |
| Rés de chausée - Accès extérieur      | 2,52              | 2,52           |                              |
| Rés de chausée - Bureau 5             | 10,09             | 10,09          |                              |
| Rés de chausée - Bureau 6             | 9,59              | 9,59           |                              |
| Rés de chausée - Bureau 7             | 3,73              | 3,73           |                              |
| Rés de chausée - Sanitaires 3         | 5,10              | 5,10           |                              |
| Rés de chausée - Bureau 8             | 11,75             | 11,75          |                              |
| Rés de chausée - Placard Bureau 8     | 1,44              | 1,44           |                              |
| 1er étage - Palier                    | 10,79             | 10,79          |                              |
| 1er étage - Placard Palier            | 0,75              | 0,75           |                              |
| 1er étage - Bureau 9                  | 12,38             | 12,38          |                              |
| 1er étage - Placard Bureau 9          | 1,81              | 1,81           |                              |
| 1er étage - Bureau 10                 | 14,38             | 14,38          |                              |
| 1er étage - Placard Bureau 10         | 1,69              | 1,69           |                              |
| 1er étage - Bureau 11                 | 13,72             | 13,72          |                              |
| 1er étage - Placard Bureau 11         | 1,83              | 1,83           |                              |
| 1er étage - Couloir                   | 29,13             | 29,13          |                              |
| 1er étage - Bureau 12                 | 6,45              | 6,45           |                              |
| 1er étage - Sanitaires                | 4,73              | 4,73           |                              |
| 1er étage - Salle de réunion          | 29,08             | 29,08          |                              |
| 1er étage - Bureau 13                 | 12,44             | 12,44          |                              |
| 1er étage - Bureau 14                 | 22,70             | 22,70          |                              |
| 1er étage - Placard Bureau 14         | 1,49              | 1,49           |                              |
| 1er étage - Bureau 15                 | 8,91              | 8,91           |                              |
| 1er étage - Déplacement               | 7,81              | 7,81           |                              |
| 1er étage - Bureau 16                 | 11,08             | 11,08          |                              |
| 1er étage - Sanitaires                | 5,29              | 5,29           |                              |
| 1er étage - Bureau 17                 | 9,45              | 9,45           |                              |
| 1er étage - Bureau 18                 | 11,83             | 11,83          |                              |
| 1er étage - Terrasse                  | 0,00              | 14,31          | Pièce non habitable          |
| 2ème étage - Grenier 1                | 0,00              | 195,38         | Pièce non habitable          |
| 2ème étage - Grenier 2                | 0,00              | 30,79          | Pièce non habitable          |
| RDC bâtiment annexe - Pièce           | 25,54             | 25,54          |                              |

Superficie privative en m<sup>2</sup> du lot :Surface Habitable totale : 488,46 m<sup>2</sup> (quatre cent quatre-vingt-huit mètres carrés quarante-six)Surface au sol totale : 732,94 m<sup>2</sup> (sept cent trente-deux mètres carrés quatre-vingt-quatorze)

## DESCRIPTION – EXTERIEUR :



### Extérieur avant :

Le bâtiment se trouve en bordure de voie publique. Elle est dans le pur style classique. Elle se compose de onze travées d'ouverture suivant un axe central de symétrie. Ces travées se déclinent sur deux niveaux marqués par des bandeaux en pierre et un plein de travée. De part et d'autre de la

construction, je relève la présence de deux pilastres. L'axe central de symétrie est lui aussi délimité par deux pilastres surplombés d'un fronton à jour. Corniche en pierre tout du long.

Le pignon est recouvert de crépi en mauvais état.

Neuf cheminées avec corps de sortie de toit en briques en bon état visuel.

Dans le prolongement de la bâtisse, au Sud, une construction mitoyenne, plus récente, emprunte son style. Enduit à fausse coupe de pierre en partie basse. Plein de travée, bandeaux en pierre et corniche en pierre ont été reconstitués dans le prolongement de ceux de la bâtisse ancienne. Enduit lisse en partie haute.

La toiture, à deux pans, est recouverte d'ardoises naturelles. Elle est à vérifier.

Gouttière et tubes de descente des eaux pluviales en zinc. Le tout visuellement en bon état.











### Extérieur arrière

La parcelle est entièrement clôturée par mur en pierre et des grilles métalliques.

L'accès s'effectue depuis les couloirs de distribution situés au rez-de-chaussée du bâtiment par des portes en bois simple battant.

Coursive bétonnée au droit de la façade du bâtiment principal.

Terrasse bétonnée au Nord, recouverte de ronces. Cour goudronnée recouverte de mousse en partie centrale. Trois arbres. Terrasse en opus incertum sur deux niveaux au Sud, prolongée par une partie engazonnée en friche à l'Ouest.

Le mur gouttereau du bâtiment principal, exposée Ouest, est recouverte de crépi. En bon état général. Corniche en pierre tout le long sur laquelle repose une gouttière en zinc. Visuellement en bon état. Quelques traces noirâtres sous les appuis de fenêtre. Tuyaux de descente des eaux pluviales en zinc. Visuellement en bon état. Linteaux, jambages et appuis de fenêtres tantôt en pierre, tantôt en béton à coupe de pierre.

Au Nord, une dépendance est édifiée. Globalement d'état correct. Toiture en appentis en ardoises naturelles, visuellement en bon état. Gouttière en zinc, visuellement en bon état. Tuyau de descente des eaux pluviales en zinc en bon état. L'accès à cette dépendance s'effectue par une porte en PVC simple battant, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée. Chappe de béton brut au sol. Murs enduits de béton mis en peinture. Un radiateur électrique, une prise électrique et trois interrupteurs. Un tableau électrique. Traces d'humidité sur le mur donnant sur cour extérieure, remontant par capillarité du sol. Une fenêtre châssis PVC à deux battant, double virage, trois carreaux par battant. Barreaux anti-effraction sur l'extérieur. Au plafond, solives apparentes sur lesquelles sont fixées des plaques d'aggloméré. Une trace de dégât des eaux. Deux points lumineux.































Ci-dessous clichés actualisés au 15/06/2026 :

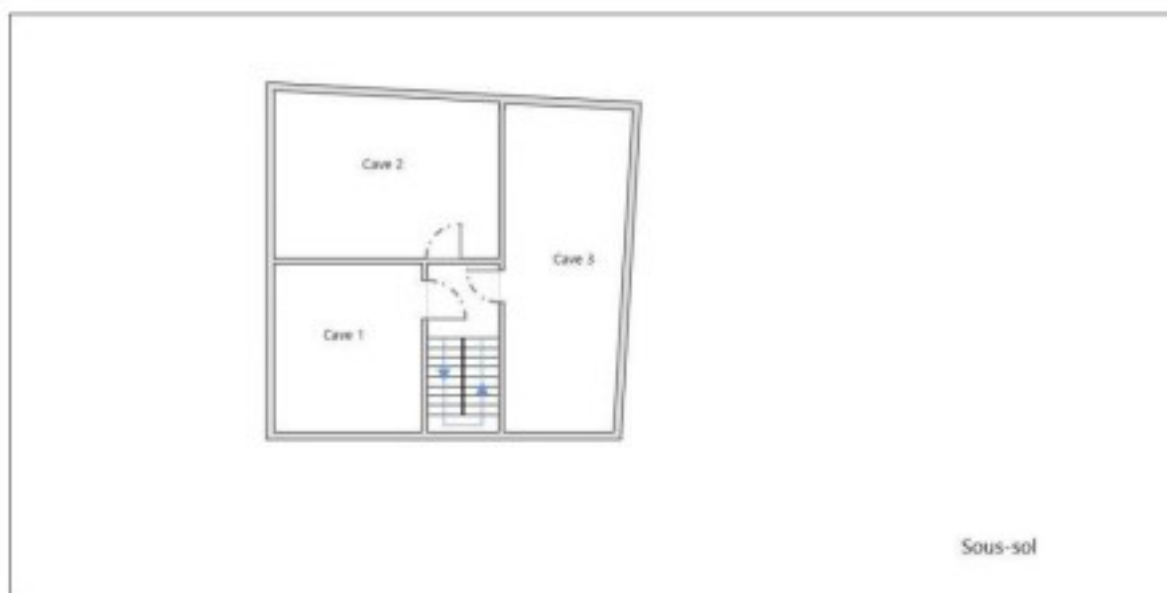








### DESCRIPTION – SOUS-SOL :



L'accès s'effectue depuis un couloir de distribution situé dans la partie gauche du bâtiment. Cette partie de la construction est à l'état brut.

Une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal donne sur un escalier en quart tournant en béton brut.

Les cloisons de la cage d'escalier sont en briques enduites de plâtre, à l'état brut. Un point lumineux avec interrupteur au niveau de la porte d'accès.





Le sous-sol est divisé en quatre espaces.

Un espace de distribution au bas de l'escalier lequel permet l'accès à trois pièces.



Chacune des pièces est cloisonnée par des blocs de béton creux. Les murs, quant à eux, sont enduits de béton. Plafond en briques à l'état brut.

L'accès à la pièce 1 se fait par une porte métallique simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal. Un point lumineux au niveau du plafond. Un soupirail donnant sur rue.







L'accès à la pièce 2 se fait par une porte isoplane simple battant à l'état brut, poignée bec de cane en métal. Un point lumineux au niveau du plafond. Une prise électrique. Un radiateur électrique.





L'accès à la pièce 3 se fait par une porte métallique simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal. Un point lumineux au niveau du plafond. Une prise électrique. Un radiateur électrique. Un soupirail donnant sur cour extérieure. Je relève la présence du compteur d'eau dans cette pièce.







## DESCRIPTION – REZ-DE-CHAUSSEE :



### Entrée

L'accès s'effectue depuis la rue Nationale depuis une porte d'entrée simple battant, châssis aluminium, double vitrage. Parois vitrées tout autour. Grilles métalliques de protection sur rue. Etat médiocre.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct. L'ensemble est recouvert de peinture.



Plafond suspendu en métal. Etat correct. Cinq points lumineux.

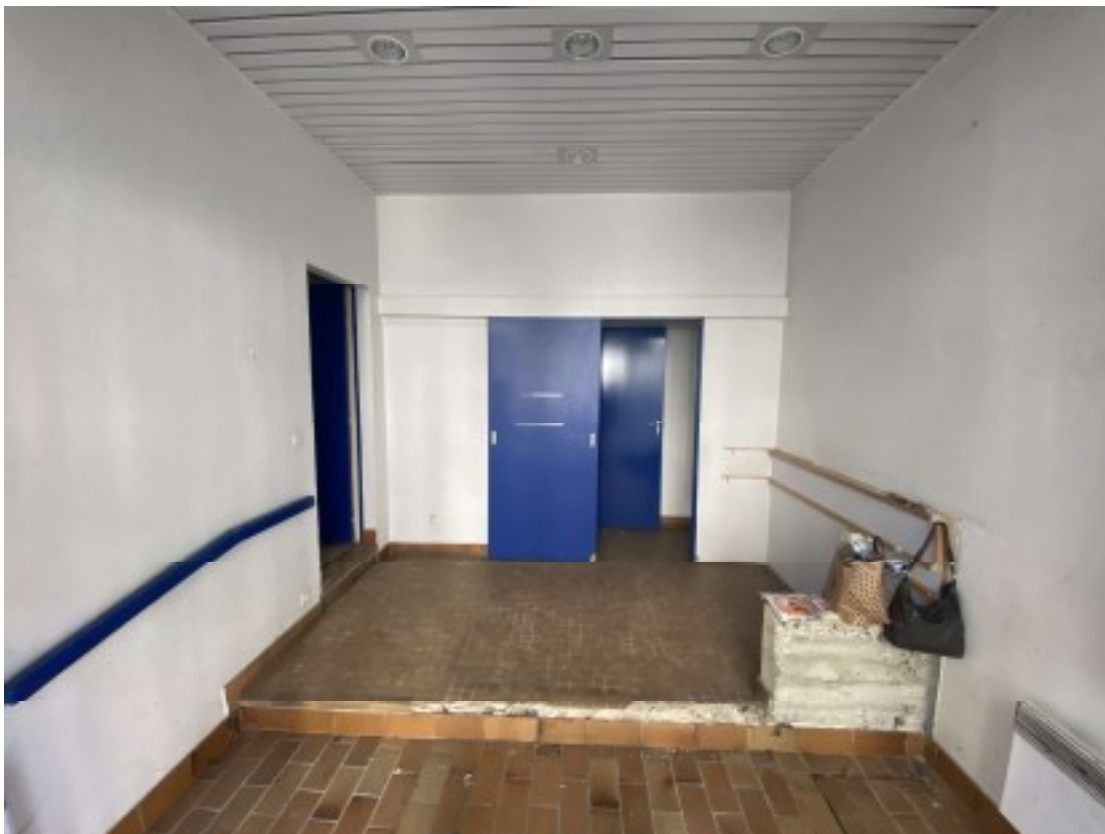
L'éclairage naturel de la pièce est assuré par les parois vitrées donnant dans la rue.

Au titre des menuiseries intérieures je relève la présence d'une porte isoplane simple battant desservant un couloir de distribution et d'une porte à galandage desservant des bureaux. Toutes deux sont mises en peinture sur leurs deux faces.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- De deux radiateurs électriques
- Un interrupteur
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique.









## Partie 1 – Depuis l'entrée, dos à la rue, partie droite du bâtiment

### Pièce n°1 (immédiatement à gauche en franchissant la porte à galandage) :

L'accès s'effectue depuis l'entrée par une porte à galandage mise en peinture de couleur bleue sur ses deux faces puis, immédiatement à gauche, par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces également. Poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct. L'ensemble est recouvert de peinture. Un point lumineux.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique en PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Trois prises électriques

- Trois prises téléphoniques.







## Pièce n°2 (à droite en franchissant la porte à galandage) :

L'accès s'effectue depuis l'entrée par une porte à galandage mise en peinture sur ses deux faces donnant sur trois marches bétonnées recouvertes de carrelage de couleur marron. Etat correct.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat médiocre (nombreux trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état (à l'exception de l'entrée de la pièce recouverte de peinture). Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

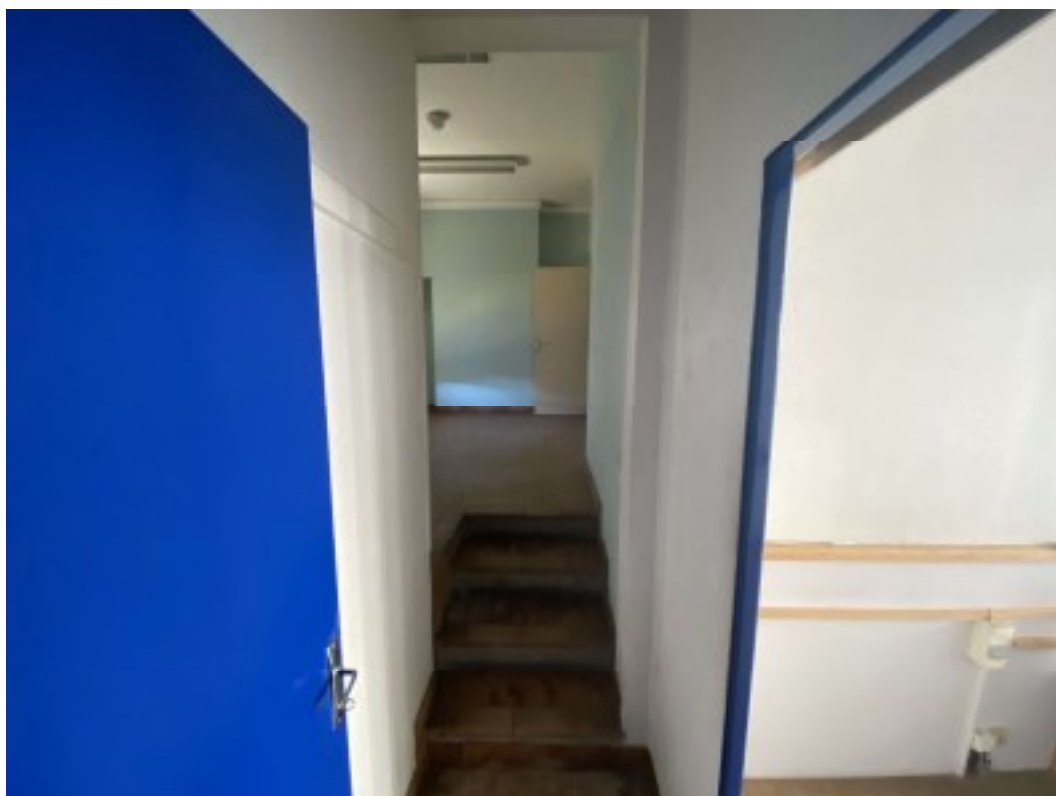
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur leurs deux faces, deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Chacune avec un garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets roulants mécaniques en PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée desservant un couloir de distribution.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Deux interrupteurs
- Huit prises électriques dont certaines montées sur goulotte PVC
- Deux prises téléphoniques
- Deux prises réseau RJ45.









### Couloir de distribution :

L'accès s'effectue depuis la pièce précédente par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron/beige. Etat médiocre. Au trois-quarts du couloir, quatre marches carrelées permettent de descendre vers une porte desservant la cour extérieure.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct. L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Je relève la présence d'une canalisation avec manette de coupure et boutons poussoir donnant dans deux pièces précédemment à usage de cellule. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

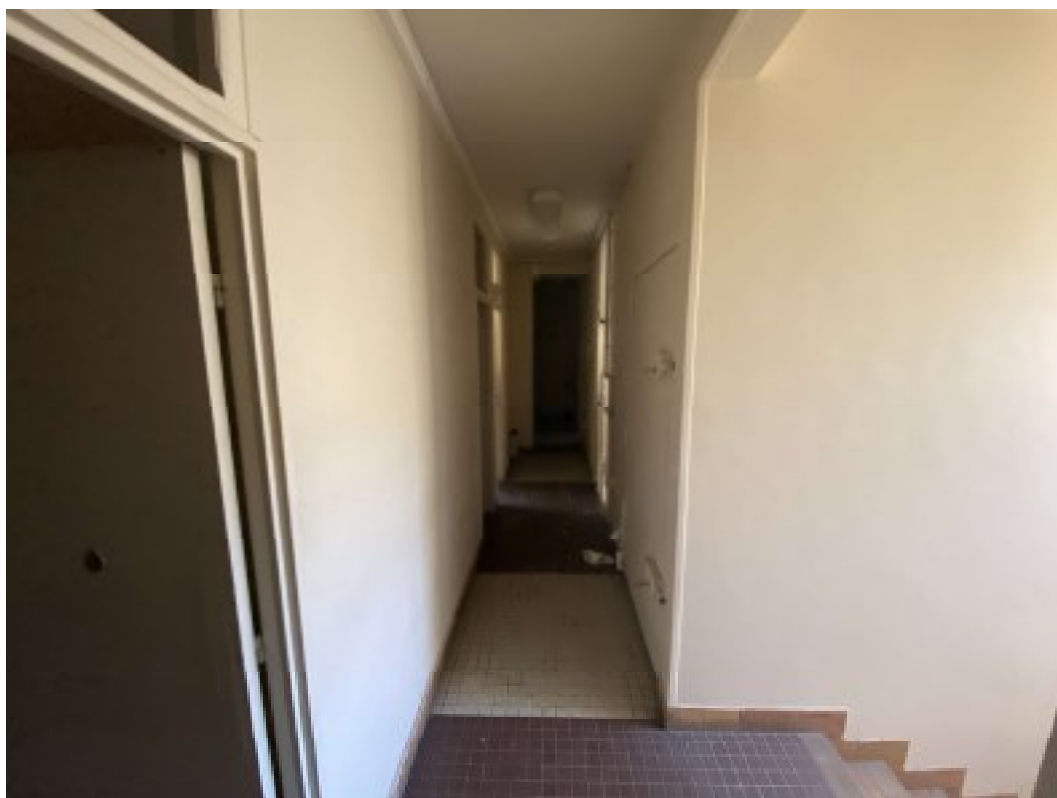
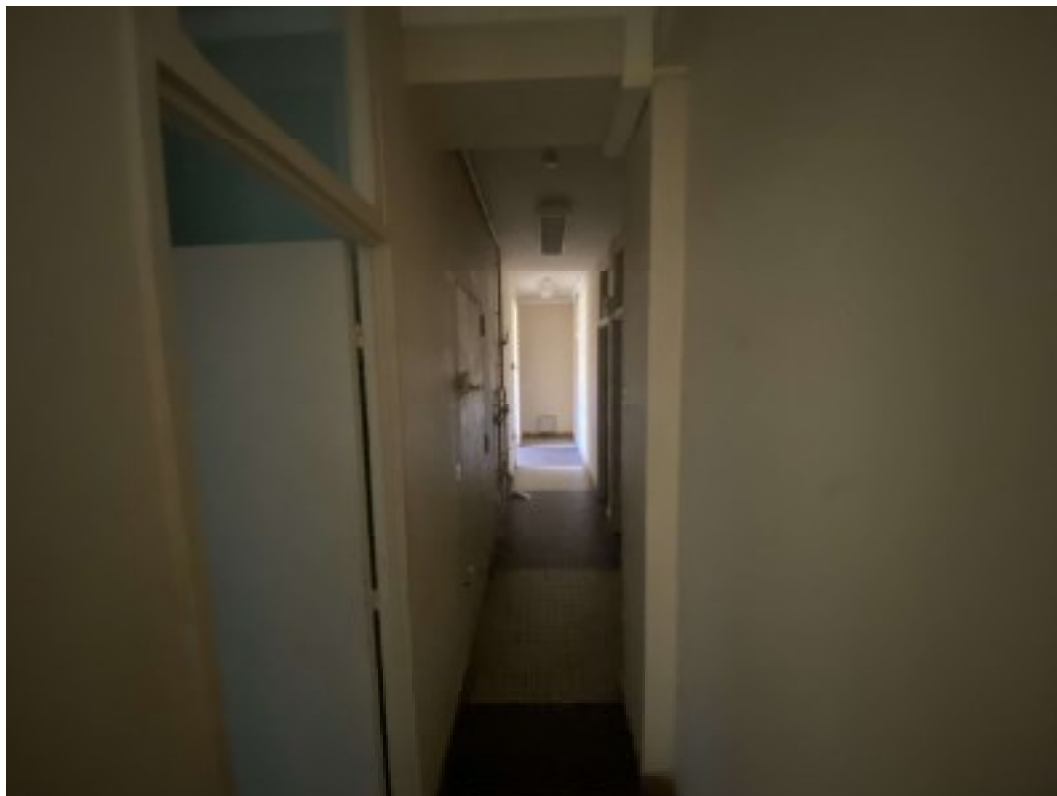
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Quatre points lumineux.

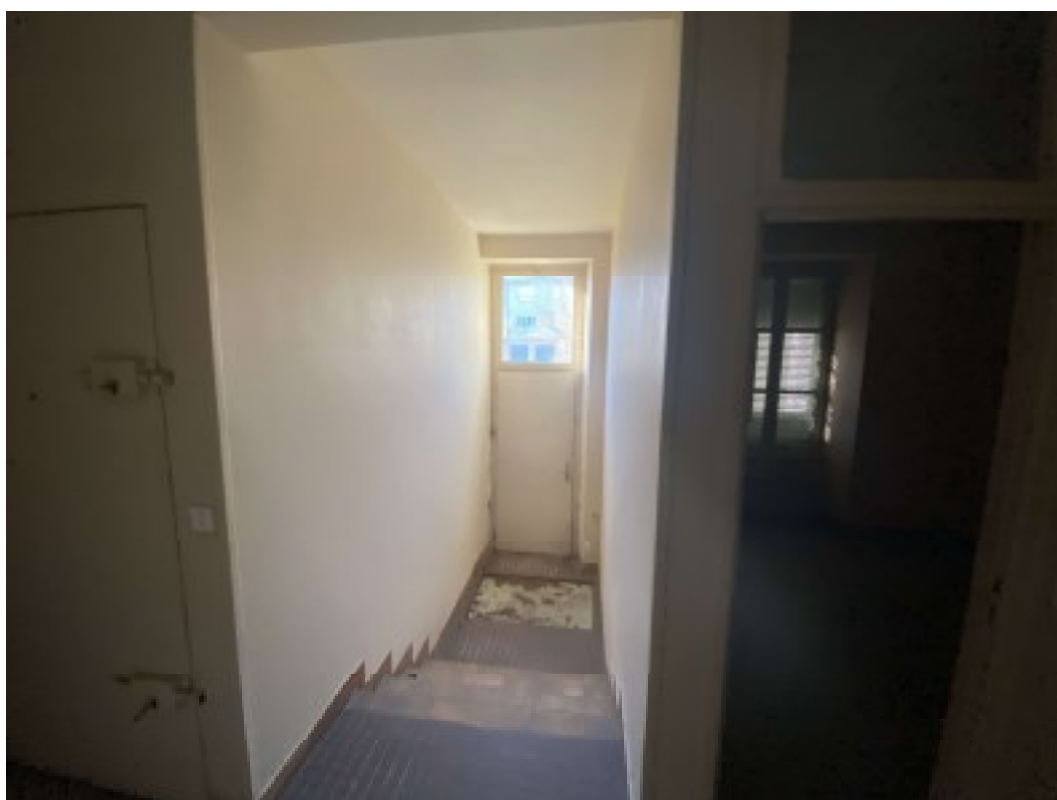
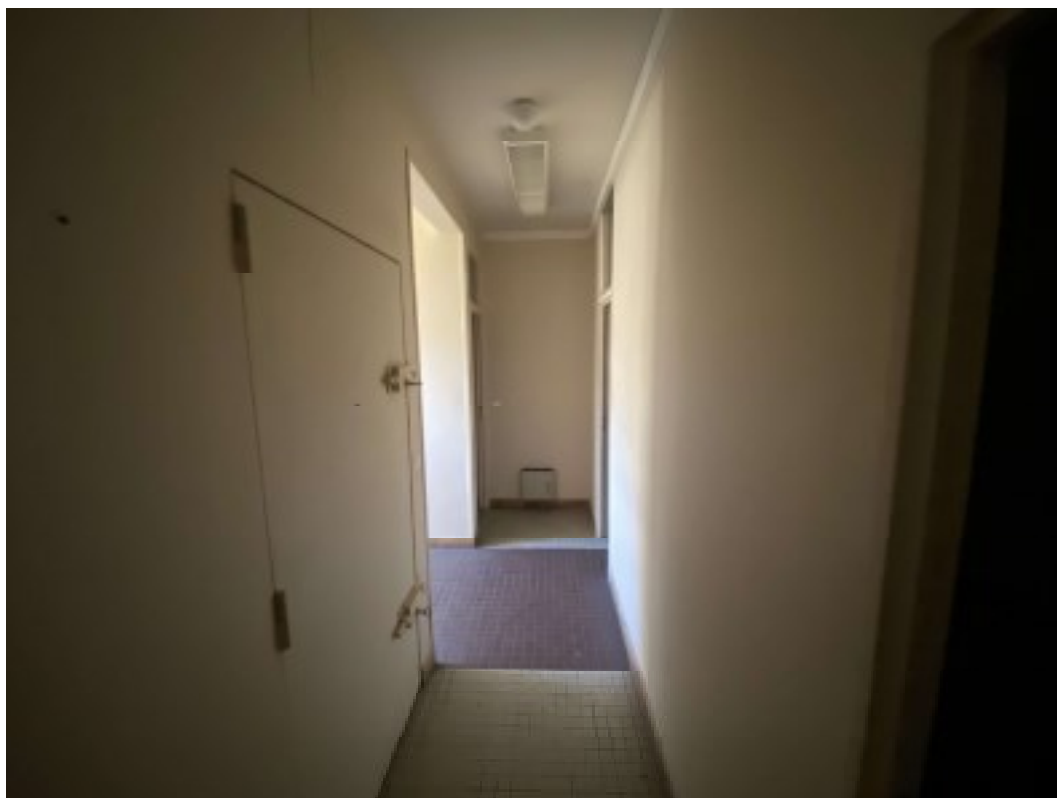
L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une ouverture vitrée, double vitrage, en imposte d'une porte donnant dans la cour.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de six portes isoplanes simple battant, mise en peinture, toutes avec poignée bec de cane et imposte vitrée. Ces portes desservent des bureaux et des sanitaires. Mais également de deux portes blindées simple battant en métal desservant deux pièces précédemment à usage de cellule. Enfin d'une porte simple battant avec imposte vitrée desservant la cour extérieure.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Six interrupteurs
- Deux prises électriques.





### **Bureau 1 (première porte à droite en entrant dans le couloir de distribution) :**

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre. Une goulotte PVC fixée au sol.



Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Partiellement décollées. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Décollé à plusieurs endroits.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur leurs deux faces, deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Chacune avec un garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture, obstruée par des carreaux de plâtre, donnant dans l'entrée.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Trois interrupteurs
- Trois prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45
- Un rangement fermé par une porte blindée.







### Sanitaires :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Crédence en faïence au niveau des points d'eau.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtrée châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant. Garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces desservant des toilettes.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Un lave mains mural en faïence de couleur blanche
- Un urinoir en faïence de couleur blanche

A noter la présence de WC fermés :

L'accès s'effectue depuis les sanitaires par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.



Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

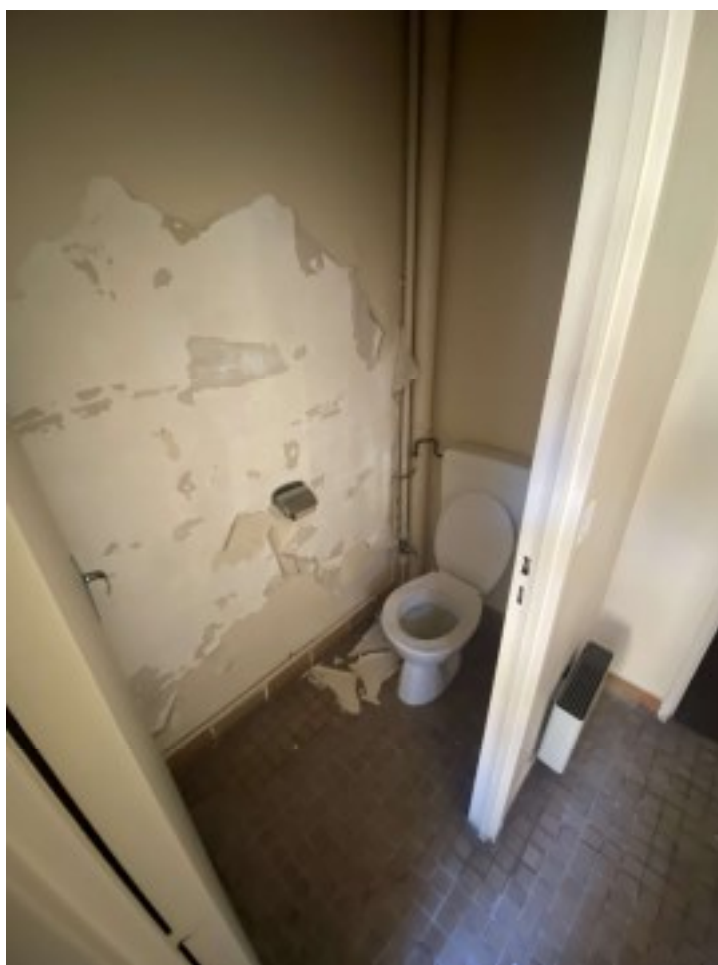
Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Un point lumineux.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un toilette sur pied en faïence de couleur blanche, cuve plastique de couleur blanche
- Une grille de ventilation.





## Bureau 2 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Décollé à plusieurs endroits.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant. Garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45.









### Bureau 3 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Décollé à plusieurs endroits. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Deux points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant. Garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45.







#### **Bureau 4 (porte de gauche au fond du couloir) :**

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée. Ouverture avec trappe coulissante en bois à hauteur d'yeux donnant sur un miroir sans tain.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Décollé à plusieurs endroits. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Deux points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant. Garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique en PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Trois prises électriques
- Deux prises téléphoniques
- Deux prises réseau RJ45.









### Cellule 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte blindée métallique mise en peinture sur ses deux faces, simple battant, dotée de deux verrous renforcés. Un œilleton à hauteur d'yeux.

Le sol est en béton brut. Etat correct.

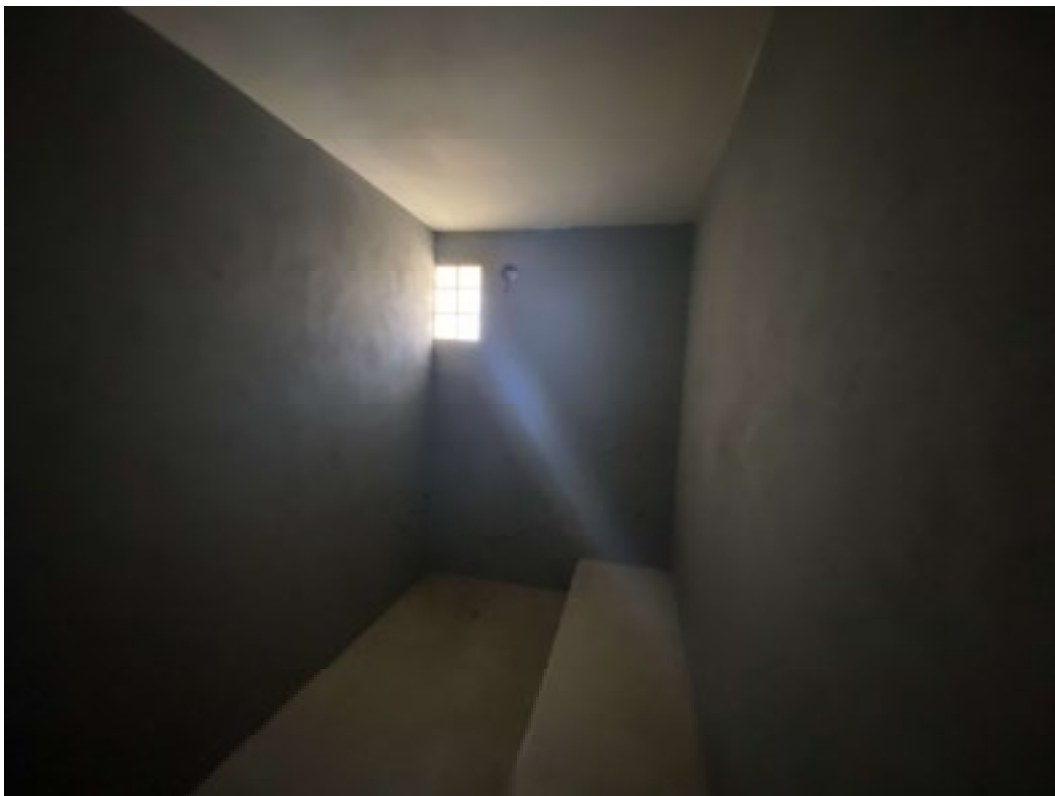
Mur et cloisons sont enduits de béton mis en peinture. Etat correct.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par six briques de verre opaques.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un banc bétonné
- Toilettes rustiques en faïence de couleur blanche.



### Cellule 2 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte blindée métallique mise en peinture sur ses deux faces, simple battant, dotée de deux verrous renforcés. Un œilleton à hauteur d'yeux.

Le sol est en béton brut. Etat correct.

Mur et cloisons sont enduits de béton mis en peinture. Etat correct.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par six briques de verre opaques.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un banc bétonné
- Toilettes rustiques en faïence de couleur blanche.





## Partie 2 – Depuis l'entrée, dos à la rue, partie gauche du bâtiment

### Couloir de distribution :

L'accès s'effectue depuis l'entrée par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron/beige. Etat médiocre. Trois marches carrelées au milieu.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct. L'ensemble est recouvert de peinture. Etat médiocre.

Au fond se trouve une cage d'escalier. Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de crépi.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Quatre points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une ouverture vitrée, double vitrage, en imposte d'une porte donnant dans la cour située dans la cage d'escalier. Mais également par une fenêtre châssis bois mise en peinture sur ses deux faces à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique en PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de sept portes isoplanes simple battant, mises en peinture sur leurs deux faces, toutes avec poignée bec de cane. Certaines avec imposte vitrée. Ces portes desservent des bureaux, des rangements et des sanitaires. Mais également d'une porte simple battant avec imposte vitrée desservant la cour extérieure.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Quatre interrupteurs
- Trois prises électriques
- Une commande de désenfumage
- Deux rangements encastrés à deux niveaux dont un doté d'une double porte et un doté d'un porte simple battant
- Un escalier en colimaçon, marches en béton recouvertes de revêtement plastique, rambarde bois.
- Disjoncteur, compteur et tableau électrique (dans un des rangements encastrés).







### Salle autocom :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur beige. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.



Les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Mauvais état (nombreux trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Deux points lumineux.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant, poignée bec de cane, donnant dans un dégagement.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Six prises électriques montées sur goulottes PVC.

Concernant le dégagement précité, je note que :

Le sol est en béton brut.

Les plinthes sont en carrelage. Etat correct.

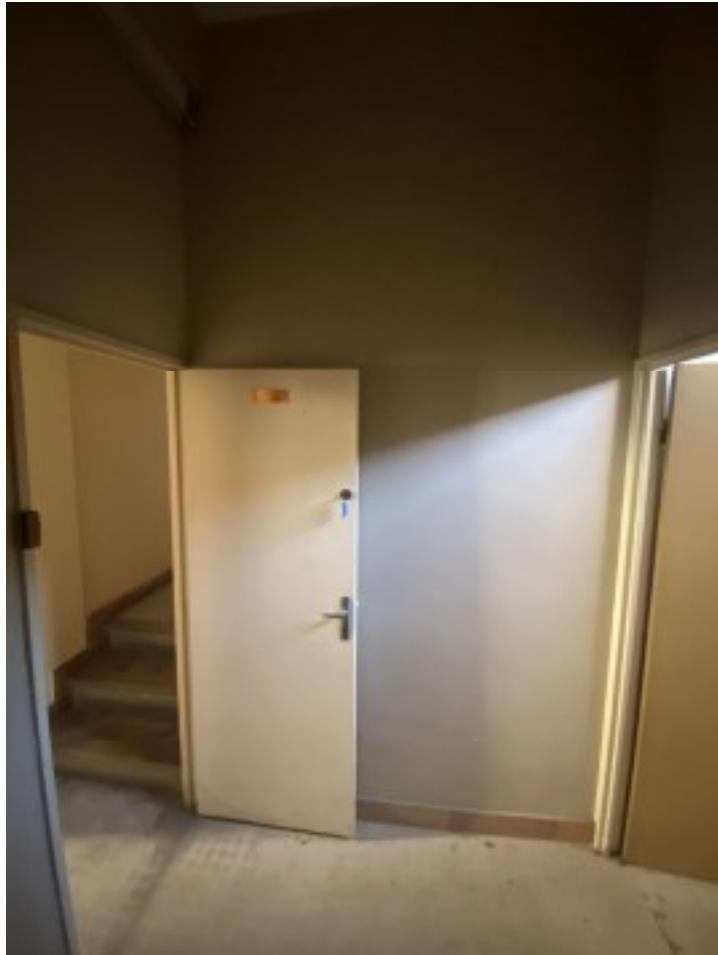
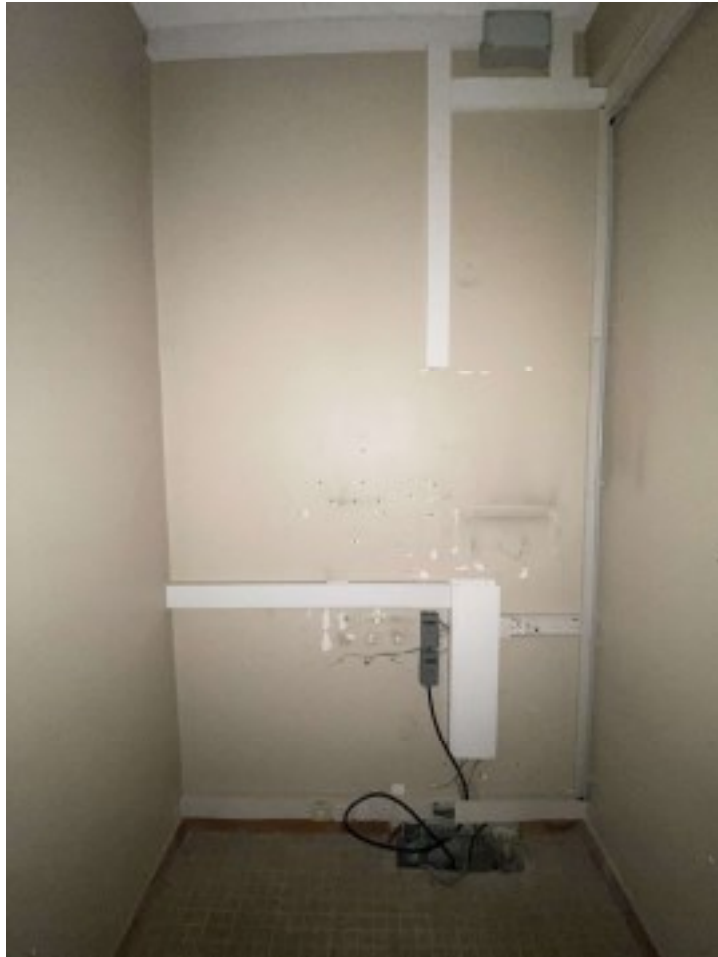
Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Mauvais état (nombreux trous de chevilles). Le tout recouvert de peinture en mauvais état. Ecaillée.

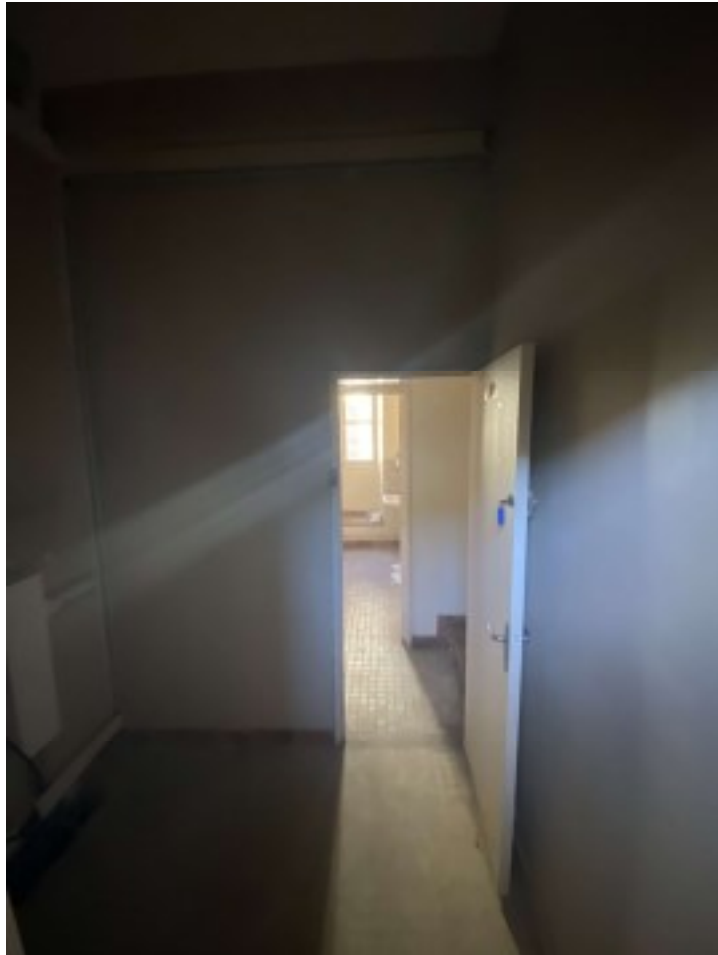
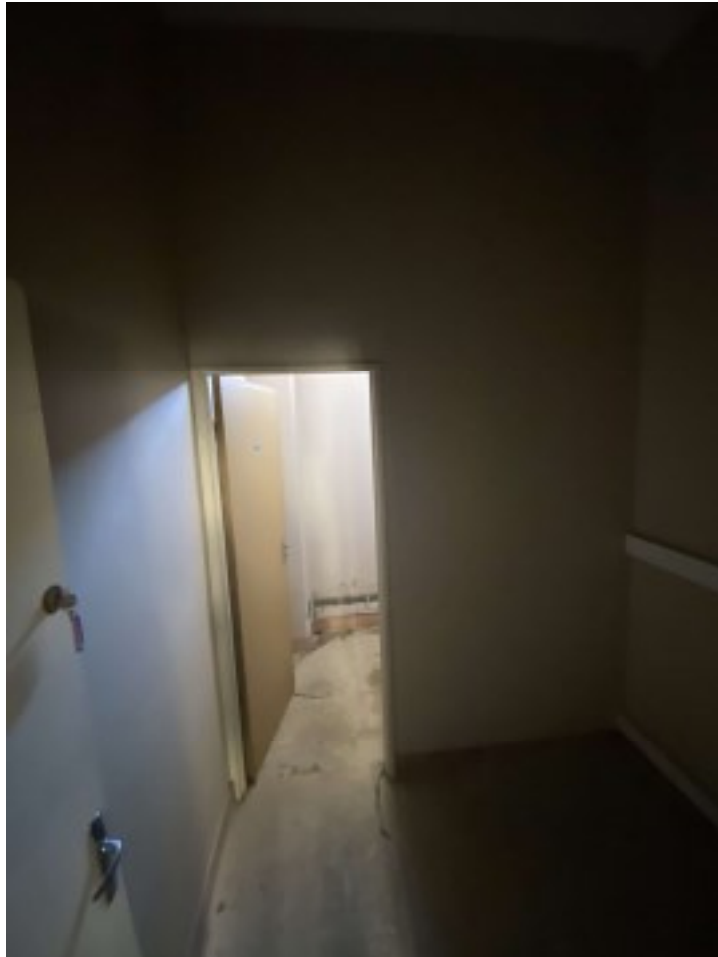
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux.

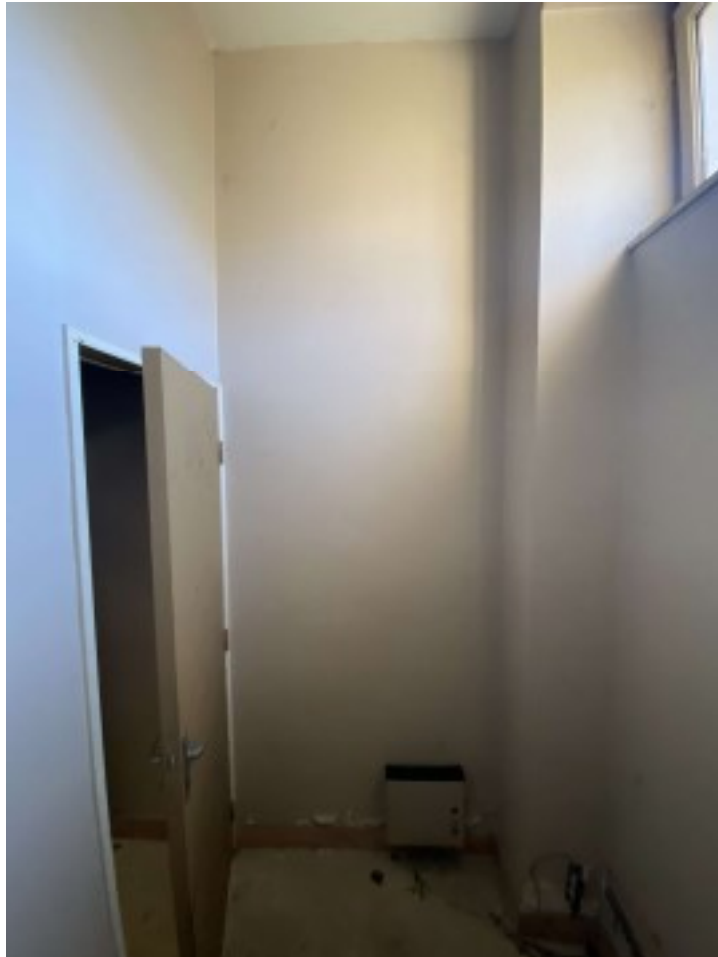
L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre oscillo-battante châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage.

Au titre des éléments d'équipement je relève la présence de :

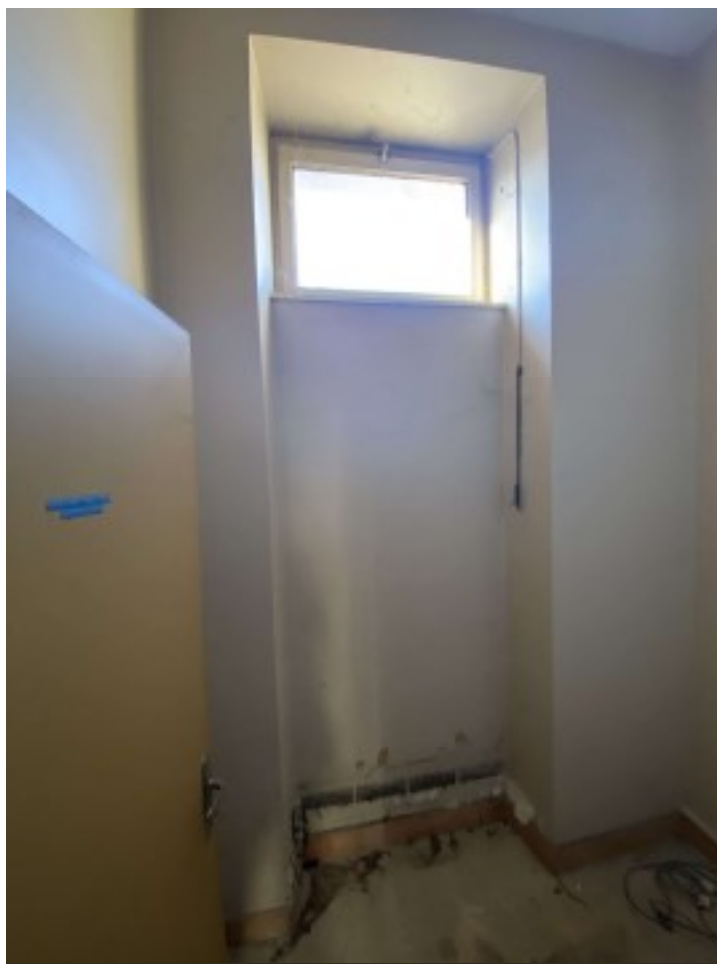
- Un radiateur électrique
- Trois grilles de ventilation installées en partie basse du mur
- Une prise de terre
- Deux prises électriques.











### Sanitaires :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat médiocre.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Crédence en faïence au niveau des points d'eau.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtrée châssis bois mise en peinture sur ses deux faces à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Garde-corps tubulaire. Poignée bec de cane en métal. Volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces desservant des toilettes.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Un lave mains mural en faïence de couleur blanche

- Un urinoir en faïence de couleur blanche

A noter la présence de WC fermés :

L'accès s'effectue depuis les sanitaires par une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

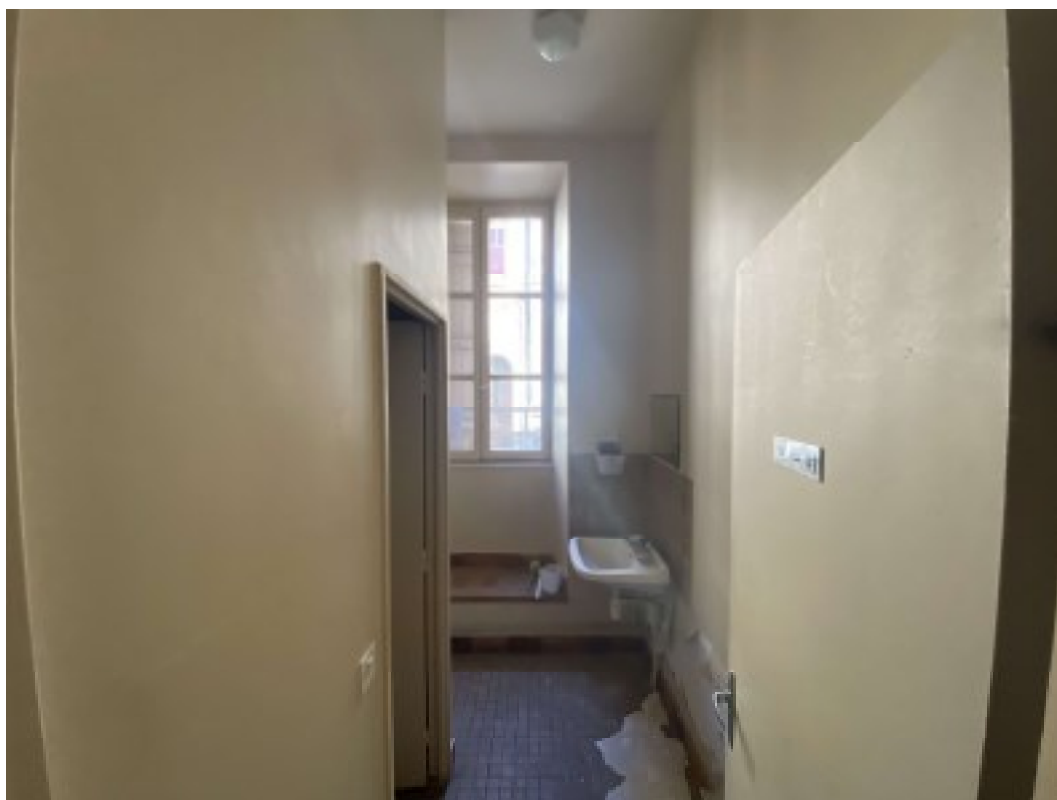
Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

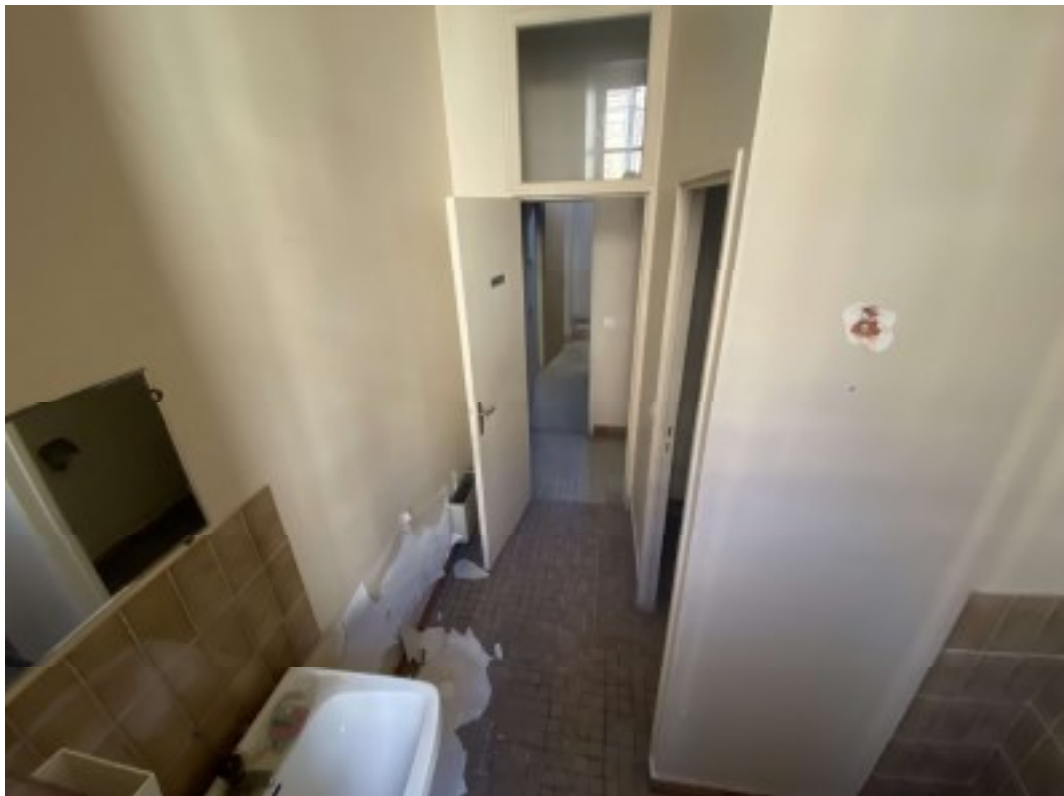
Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Bon état. L'ensemble est recouvert de peinture d'état correct. Un point lumineux.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un toilette sur pied en faïence de couleur blanche, cuve plastique de couleur blanche
- Une grille de ventilation.









### Bureau 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal, imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Bon état. L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Décollé à plusieurs endroits.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur leurs deux faces, à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Chacune avec garde-corps tubulaire et volets à deux battants en bois sur l'extérieur, avec crémone métallique.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Un interrupteur
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45.







### Bureau 3 :

L'accès s'effectue depuis la cage d'escalier par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique en PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45
- Un rangement encastré avec porte isoplane simple battant, poignée bec de cane en métal.







### Bureau 2 :

L'accès s'effectue depuis la cage d'escalier par une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal. Imposte vitrée.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Mauvais état (nombreux trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Quatre points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Chacune avec garde-corps tubulaire et volets en bois à deux battants sur l'extérieur. Crémone métallique.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Deux interrupteurs
- Quatre prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45
- Un rangement encastré avec porte isoplane simple battant, poignée bec de cane en métal.







### Couloir de distribution :

L'accès s'effectue depuis la pièce précitée par trois marches carrelées donnant sur une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron/beige. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat médiocre.

Les cloisons en briques enduites de plâtre. Etat correct. L'ensemble est recouvert de peinture. Etat correct. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

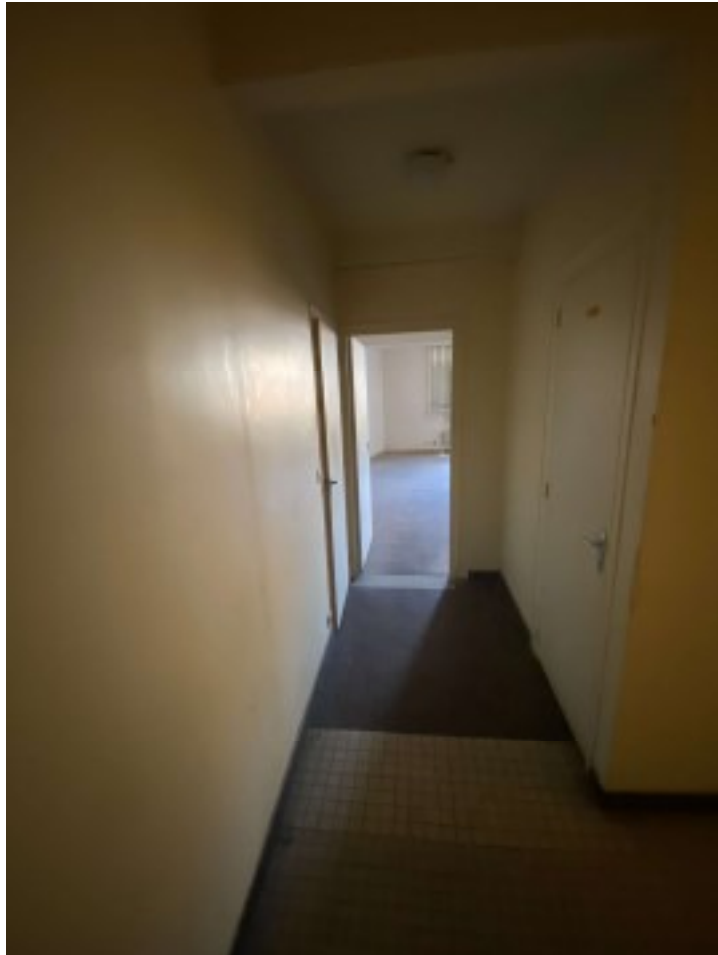
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Deux points lumineux.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de quatre portes isoplanes simple battant, mises en peinture, toutes avec poignée bec de cane. Ces portes desservent trois pièces et l'accès au sous-sol.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux interrupteurs.





### Pièce 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Mur et cloisons sont recouvert de flockage.

Le plafond est recouvert de flockage. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, à deux battants, simple vitrage, deux carreaux par battant, crémone métallique. Persiennes métalliques à deux fois trois battants sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur.





### Pièce 2 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre. Raccords de béton brut par endroit.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat médiocre.

Le mur est en pierres enduites de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Crédence en faïence au niveau du point d'eau. Je note que la porte donnant sur la rue Nationale a été obstruée par un panneau d'aggloméré.

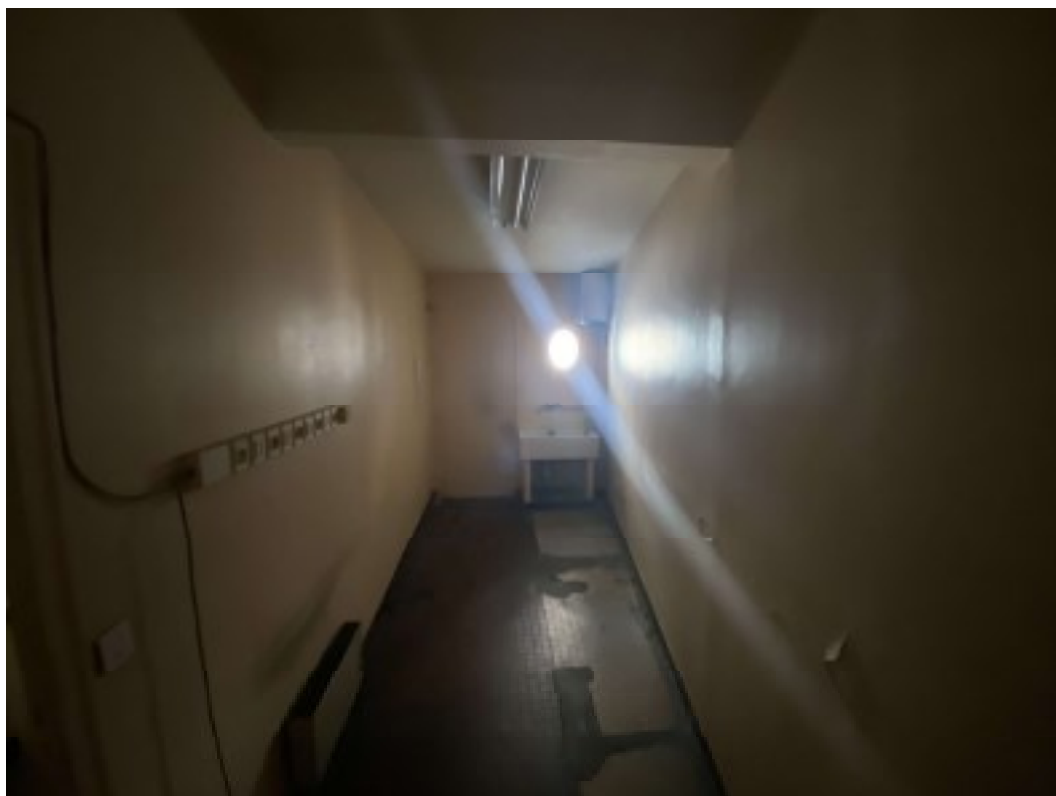
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en œil de bœuf, châssis bois oscillo battant, simple vitrage. Barreaux anti effraction sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture desservant des toilettes.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Huit prises électriques
- Quatre prises téléphoniques
- Un évier double vasque en faïence de couleur blanche monté sur carreaux de plâtre, avec robinet mélangeur eau chaude/eau froide
- Un ballon de production d'eau chaude sanitaire électrique 30 litres.







#### Bureau 4 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal. Un verrou.

Le sol est recouvert de parquet bois pose à l'anglaise. Etat médiocre.

Les plinthes sont en bois mis en peinture. Etat médiocre.

Les murs sont enduits de plâtre et la cloison donnant dans le couloir est en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Nombreuses traces d'humidité et de moisissures. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Le plafond est en briques enduites de plâtre. Une poutre traversante enduite de plâtre. Mauvais état. Importante trace de dégât des eaux au droit du mur donnant dans la cour extérieure. Une partie du plâtre s'est effondrée. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur ses deux faces, à deux battants, simple vitrage, poignée bec de cane en métal. Chaque fenêtre est dotée de persiennes métalliques deux fois trois battants sur l'extérieur. Également par une porte vitrée châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, simple battant, simple vitrage, poignée bouton en métal donnant dans la cour extérieure. Persiennes métalliques deux fois trois battants sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Deux interrupteurs
- Trois prises électriques
- Deux prises téléphoniques
- Quatre prises réseau RJ45
- Une cheminée à bois, foyer en briques.









Ci-dessous clichés actualisés au 15/06/2026 :



## DESCRIPTION – PREMIER ETAGE :



### Cage l'escalier

L'accès s'effectue depuis le couloir de distribution situé dans la partie gauche du bâtiment.

Les marches de l'escalier, en béton, sont recouvertes de revêtement plastifié et bandes anti-dérapante.

Les plinthes fixées au mur d'échiffre sont en bois mis en peinture. Etat correct.

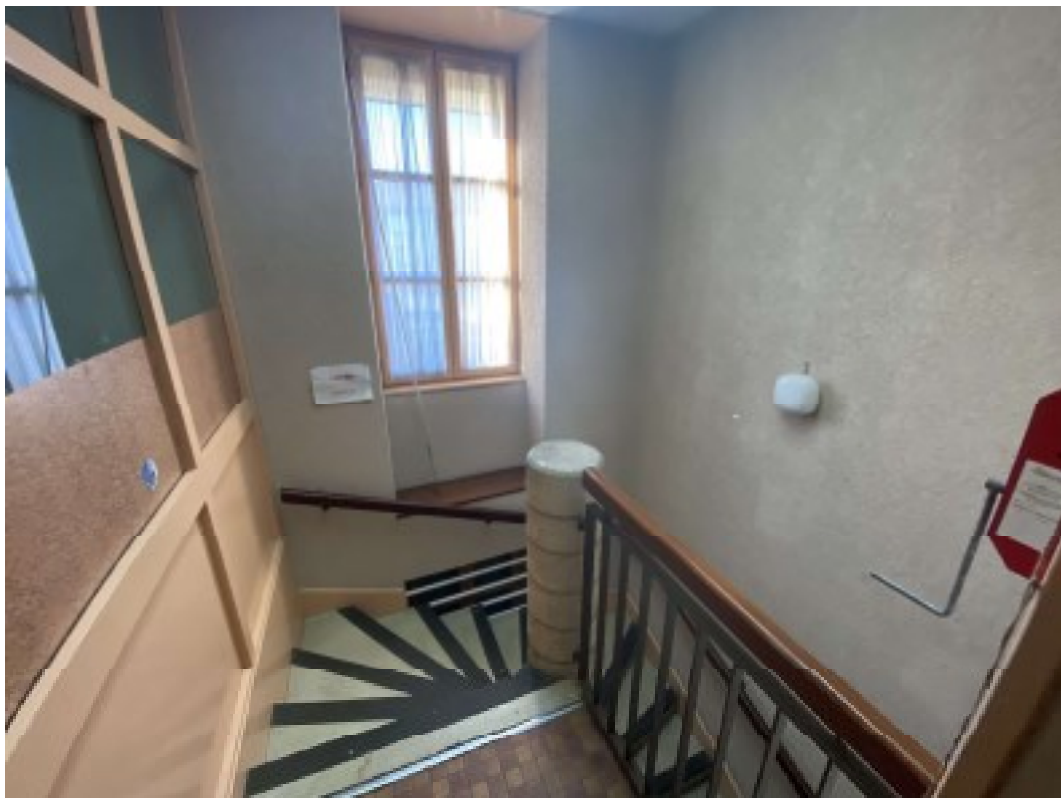
Les murs sont recouverts de crépi. Bon état. Un point lumineux.

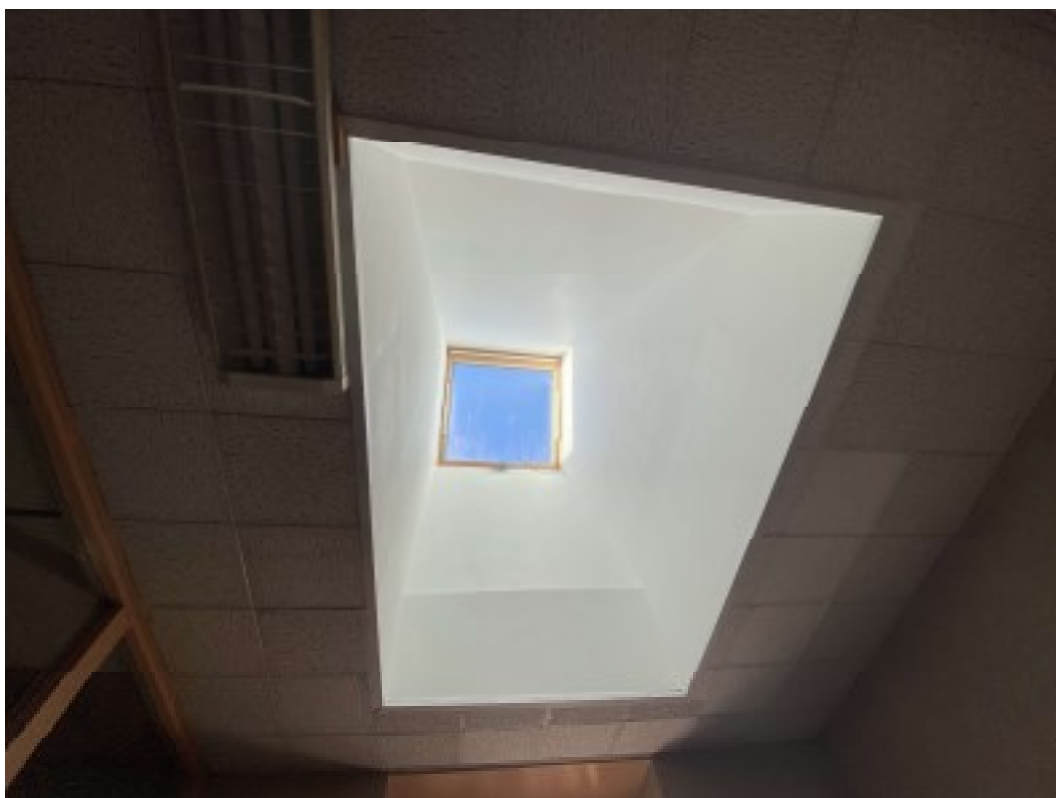
Plafond suspendu avec dalles. Etat médiocre. Un point lumineux. Un puits d'évacuation de fumée avec fenêtre de toit type Vélux, châssis bois, double vitrage.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois, double battant, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Une commande de désenfumage.





## Partie 1 – Partie droite du bâtiment en haut de l'escalier

### Pièce n°1 :

L'accès s'effectue depuis la cage d'escalier par une porte vitrée châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, simple battant, simple vitrage, poignée bec de cane en métal.



Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre. La cloison donnant dans la cage d'escalier est vitrée en partie haute (simple vitrage). Plaques d'aggloméré mises en peinture en partie basse. Le reste des cloisons est en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint. Etat médiocre. . Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Six points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur ses deux faces, à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Volet roulant mécanique en PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de trois portes isoplanes mises en peinture sur leurs deux faces, simple battant, chacune avec poignée bec de cane en métal desservant deux bureaux et un petit couloir de distribution.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Un interrupteur
- Quatre prises électriques
- Deux prises réseau RJ45
- Deux rangements encastrés à deux niveaux dont un doté d'une double porte et un doté d'une porte simple battant.







### Bureau 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir de distribution ou depuis la pièce précitée par des portes isoplanes mises en peinture sur leurs deux faces, chacune à simple battant et avec poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat médiocre (nombreux trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Cinq points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois mises en peinture sur leurs deux faces, à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Chacune avec un garde-corps tubulaire et volets bois à deux battants sur l'extérieur. Crémones métalliques.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de deux portes isoplanes simple battant mises en peinture, poignée bec de cane en métal, desservant le couloir de distribution situé en partie gauche et le bureau n° 2 à venir.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Deux radiateurs électriques
- Deux interrupteurs
- Cinq prises électriques
- Deux prises téléphoniques
- Une prise réseau RJ45.







### Bureau 2 :

L'accès s'effectue depuis la pièce précitée ou depuis la pièce n°1 par des portes isoplanes mises en peinture sur leurs deux faces, chacune à simple battant, poignée bec de cane en métal sur celle donnant dans la pièce n°1

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat médiocre (nombreux trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Je relève la présence de goulottes PVC destinées au passage de câbles électriques et/ou informatiques.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants, double vitrage, trois carreaux par battant. Poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire. Volets bois à deux battants sur l'extérieur. Crémone métallique.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de deux portes isoplans simple battant mises en peinture, poignée bec de cane en métal sur l'une des deux uniquement, lesquelles desservent la pièce n°1 et le bureau n°1.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Deux interrupteurs
- Trois prises électriques
- Deux prises téléphoniques
- Une prise réseau RJ45
- Un rangement encastré avec porte simple battant.







### Couloir de distribution :

L'accès s'effectue depuis la pièce n°1 par trois marches carrelées donnant sur une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron au tiers. Le reste est en parquet bois pose à l'anglaise. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol au tiers. Le reste en bois mis en peinture. Etat correct.

Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint. Etat médiocre. Décollé à plusieurs endroits.

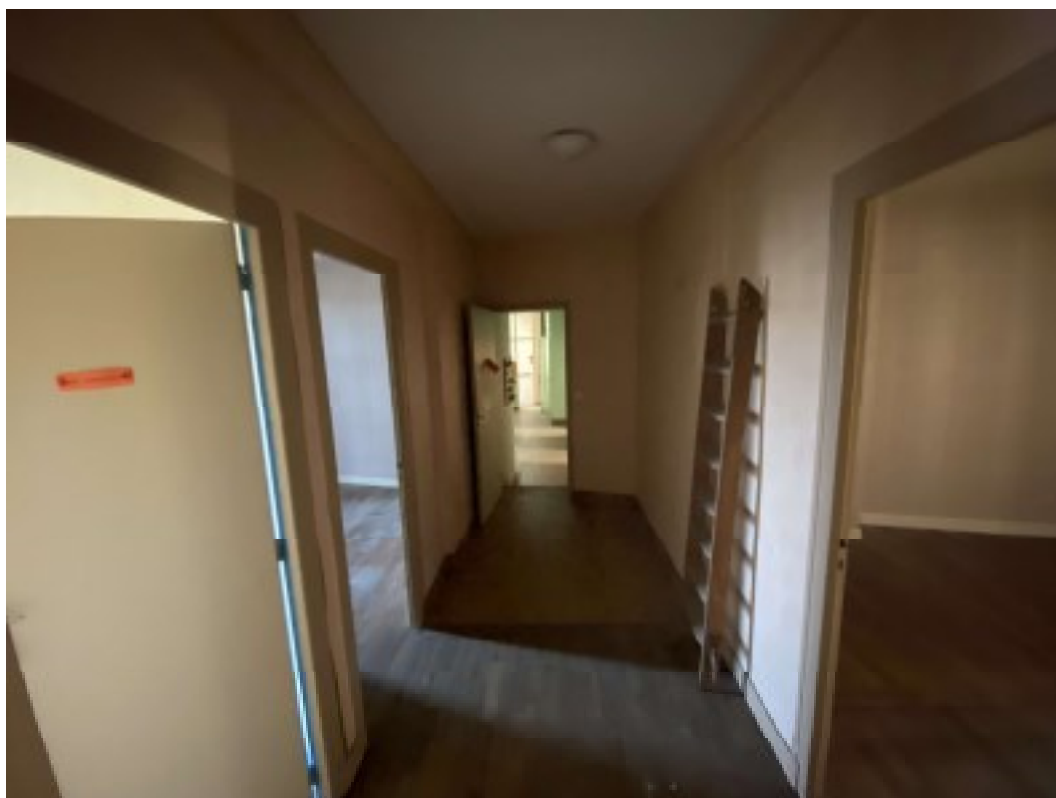
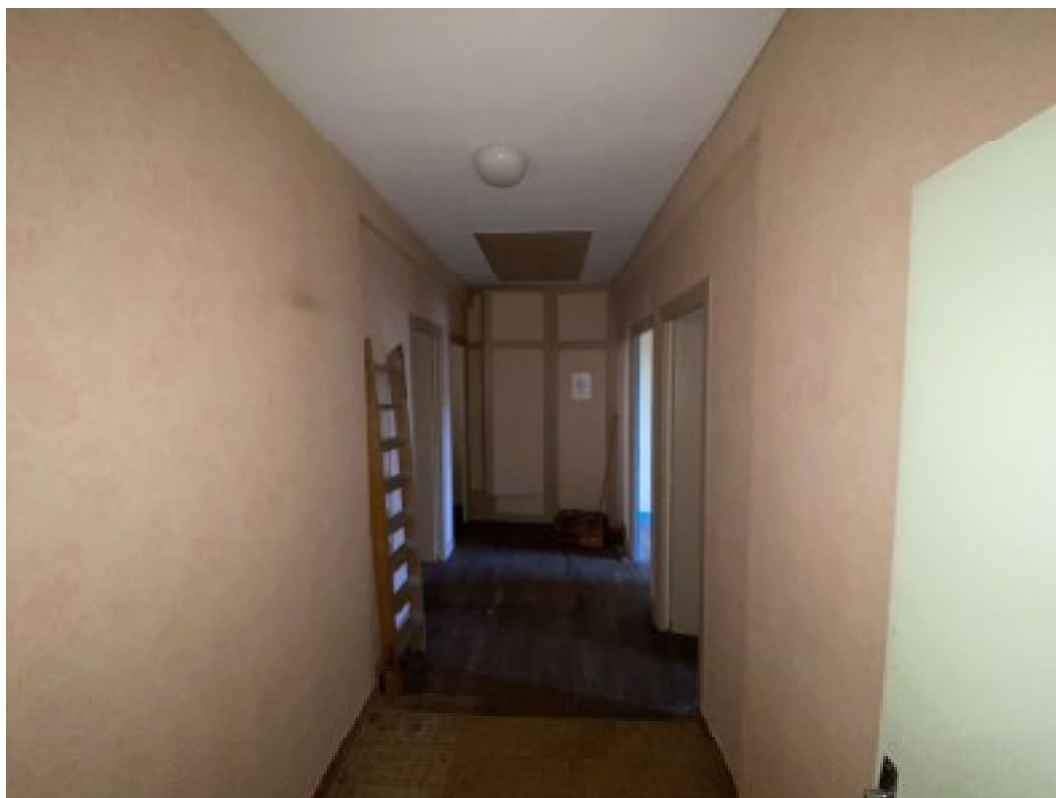
Le plafond est enduit de plâtre. Etat correct. Un point lumineux. Une trappe permettant d'accéder aux combles avec échelle de meunier

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de quatre portes isoplanes simple battant mises en peinture, toutes avec poignée bec de cane en métal. Elles desservent des bureaux.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un interrupteur
- Un rangement encastré avec porte.





### Bureau 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de parquet bois pose à l'anglaise. Etat médiocre.

Les plinthes sont en bois mis en peinture. Etat médiocre.

Les murs sont enduits de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état. Une grille de ventilation.

Le plafond est enduit de plâtre. Deux points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois mise en peinture sur des deux faces à deux battants, simple vitrage, poignée bec de cane en métal. En mauvais état. Garde-corps tubulaire. Persiennes métalliques deux fois trois battants sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Une prise électrique





### Bureau 2 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de parquet bois pose à l'anglaise. Etat médiocre.

Les plinthes sont en bois mis en peinture. Etat correct.

Les murs sont enduits de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état.

Le plafond est enduit de plâtre. Deux points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une porte-fenêtre châssis bois mise en peinture sur ses deux faces, à deux battants, simple vitrage, poignée bec de cane en métal. En mauvais état. Persiennes métalliques deux fois trois battants sur l'extérieur. Cette porte fenêtr donne sur une terrasse extérieure dont le sol est recouvert de gravillons. Garde-corps métallique.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un interrupteur
- Une prise électrique
- Une prise téléphonique
- Une prise réseau RJ45.











### Bureau 3 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture, sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Pour partie décollées. Etat médiocre.

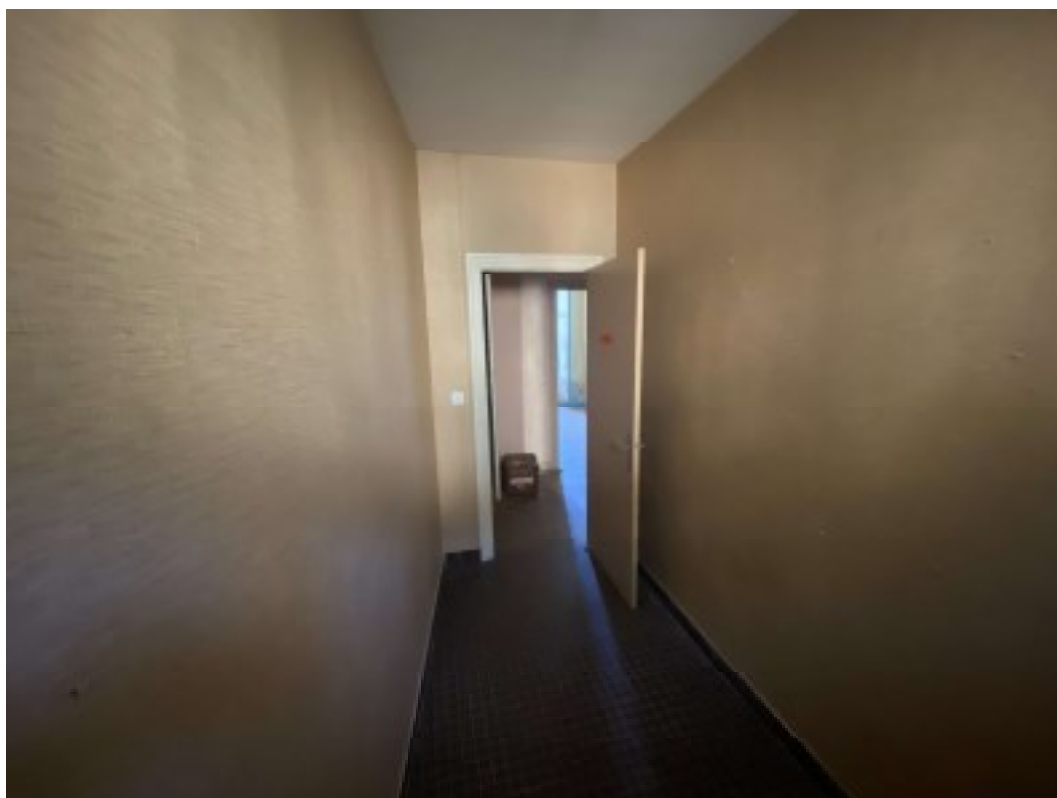
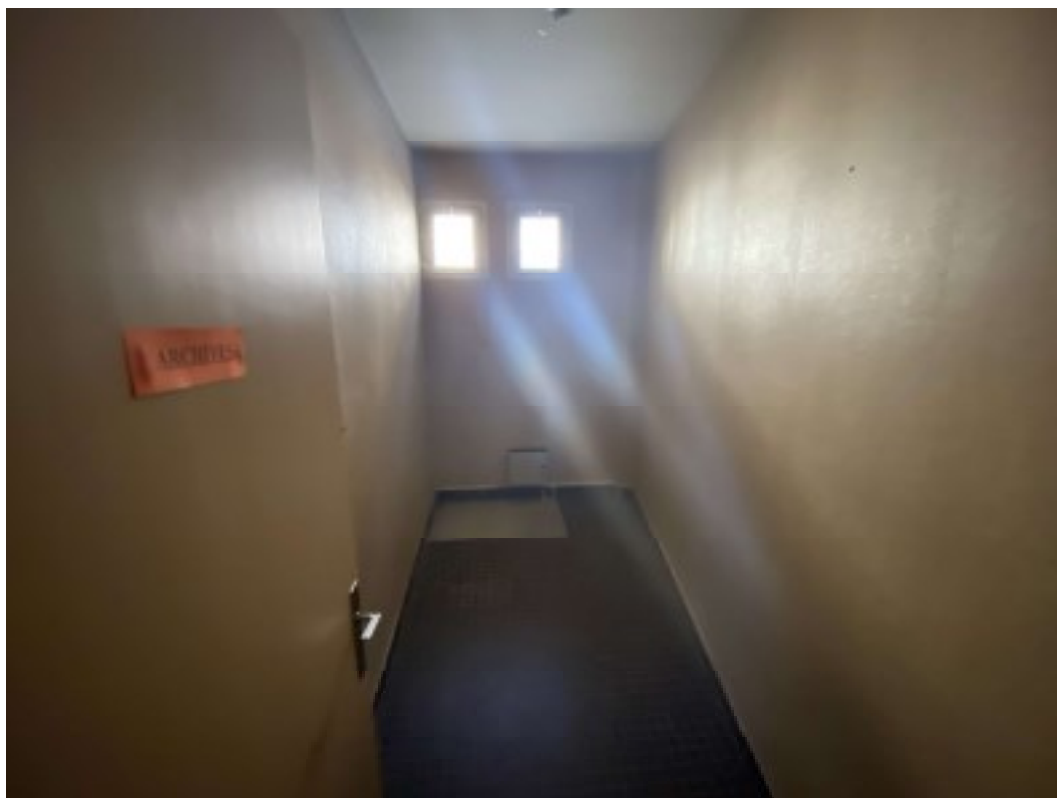
Les murs sont enduits de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état.

Le plafond est enduit de plâtre. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois oscillo-battantes à simple battant, mises en peinture sur leurs deux faces, simple vitrage, poignée en métal. Barreaux anti-effraction sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Une prise électrique.



#### Bureau 4 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de parquet bois pose à l'anglaise. Etat médiocre.

Les plinthes sont en bois mis en peinture. Etat médiocre.

Les murs sont enduits de plâtre et les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat correct (quelques trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de papier-peint en mauvais état.

Le plafond est enduit de plâtre. Deux points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants, mise en peinture sur ses deux faces, simple vitrage, poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire. Persiennes métalliques deux fois trois battants sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur
- Une prise électrique.









## Partie 2 – Partie gauche du bâtiment en haut de l'escalier

### Couloir de distribution :

Cette pièce constitue le prolongement de la cage d'escalier.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron et beige. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre. Les cloisons sont en briques enduites de plâtre. Etat médiocres (nombreux chocs et trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture. Etat médiocre

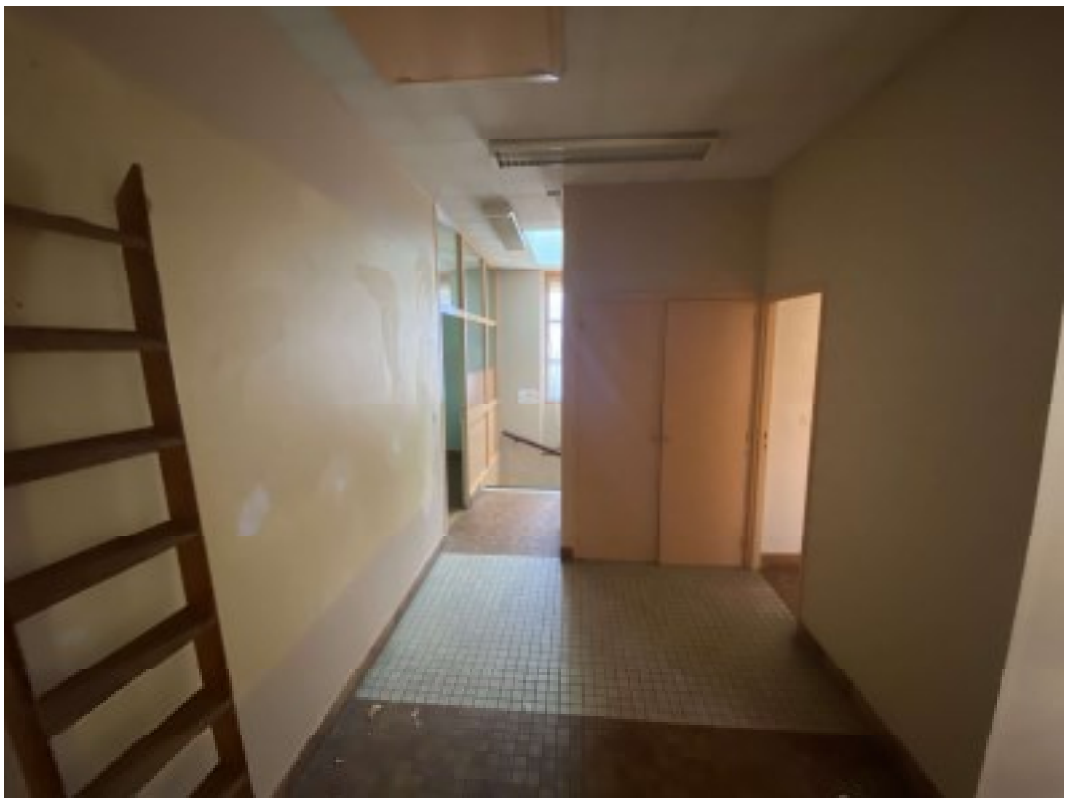
Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Une trace de dégât des eaux. Six points lumineux. Une trappe permettant l'accès aux combles avec échelle de meunier.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par six fenêtres châssis bois à deux battants, mises en peinture sur leurs deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant. Chacune avec poignée bec de cane en métal, garde-corps tubulaire et volets bois à deux battants sur l'extérieur. Crémones métalliques.

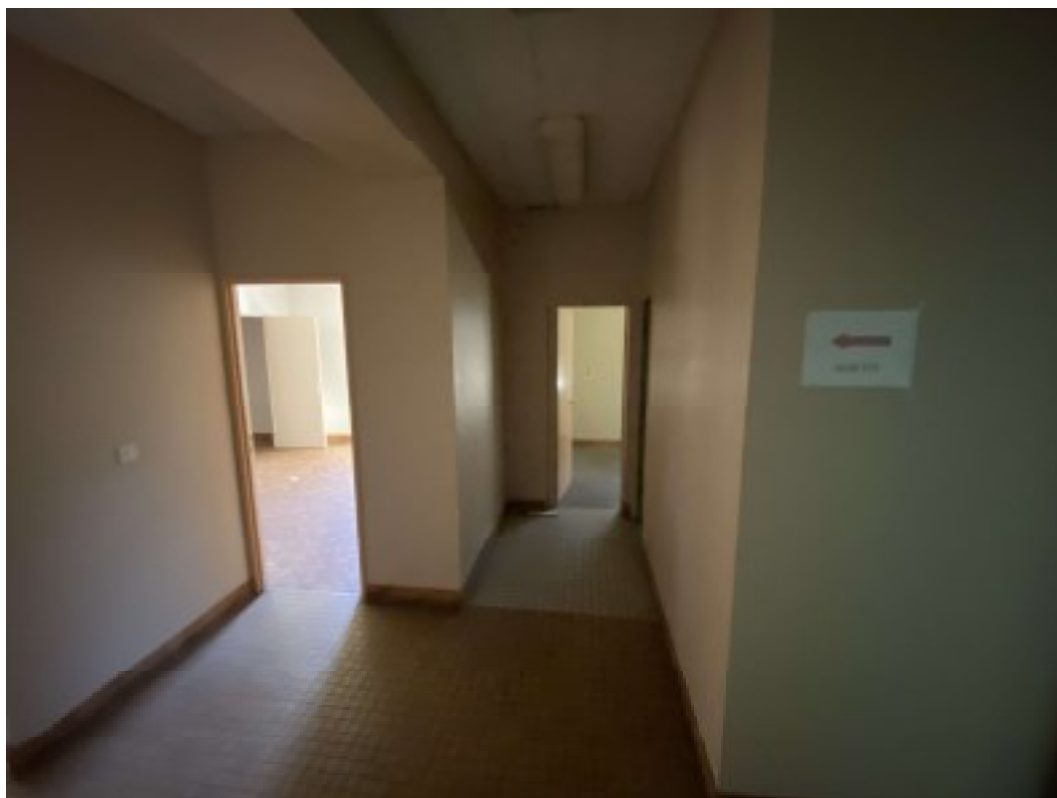
Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence de sept portes isoplanes mises en peinture sur leurs deux faces, simple battant, chacune avec poignée bec de cane en métal desservant des bureaux.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Quatre radiateurs électriques
- Six interrupteurs
- Quatre prises électriques
- Un rangement encastré avec double porte.



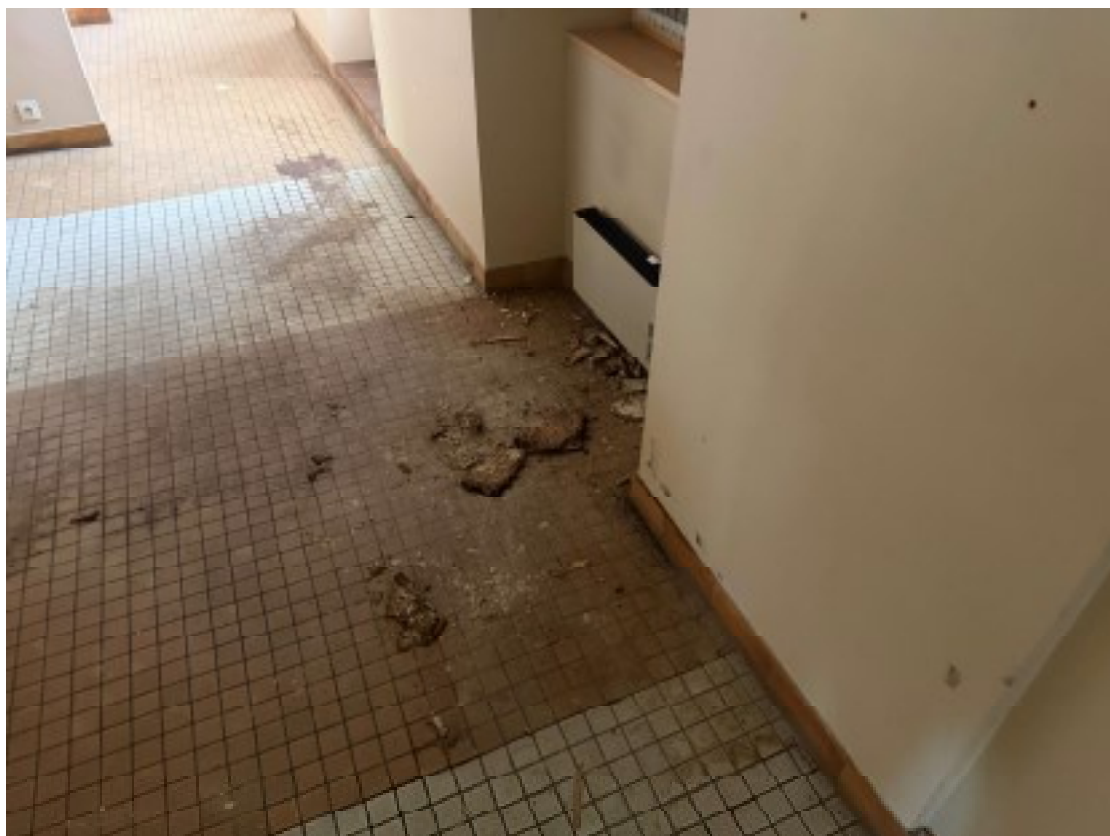




Ci-dessous clichés actualisés au 15/06/2026 :









### Bureau 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Bon état. Quelques trous de clous. L'ensemble est mis en peinture. Etat correct.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat correct. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants, mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire et volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal donnant accès à la pièce ci-dessous décrite.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Deux interrupteurs
- Deux prises électriques
- Une prise réseau RJ45
- Deux rangements encastrés à deux niveaux chacun doté de doubles portes.





### Bureau 2 :

L'accès s'effectue indifféremment depuis le couloir ou la pièce ci-avant décrite par des portes isoplanes simple battant mise en peinture sur leurs deux faces donnant tantôt dans le couloir de distribution, tantôt dans le bureau précédemment décrit, toutes deux avec poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Bon état. Quelques trous de clous et de chevilles. L'ensemble est recouvert de papier-peint. Etat correct.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire et volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal donnant accès à la pièce ci-dessous décrite.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Deux interrupteurs
- Deux prises électriques
- Une prise réseau RJ45
- Deux prises téléphoniques
- Deux rangements encastrés à deux niveaux dont un doté d'une double porte et un doté d'un porte simple battant.









### Bureau 3 :

L'accès s'effectue indifféremment depuis le couloir ou la pièce ci-avant décrite par des portes isoplanes simple battant mise en peinture sur leurs deux faces donnant tantôt dans le couloir de distribution, tantôt dans le bureau précédemment décrit, toutes deux avec poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Bon état. Quelques trous de clous et de chevilles. L'ensemble est recouvert de papier-peint. Etat correct.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Trois points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire et volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Deux interrupteurs
- Quatre prises électriques
- Une prise réseau RJ45
- Deux rangements encastrés à deux niveaux dont un doté d'une double porte et un doté d'une porte simple battant.





#### Bureau 4 :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte métallique simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Le mur est doublé de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Mauvais état. Plusieurs trous. Le tout recouvert de peinture. Etat médiocre.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois à deux battants mise en peinture sur ses deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Barreaux métalliques et volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un radiateur électrique
- Un interrupteur.









### Sanitaires :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une porte isoplane simple battant mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat médiocre.

Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Mauvais état (trous, trous de chevilles). L'ensemble est recouvert de peinture en mauvais état, écaillée. Crédence en faïence au niveau des points d'eau.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Un point lumineux.

Au titre des menuiseries intérieures, je relève la présence d'une porte isoplane simple battant mise en peinture desservant des toilettes.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un interrupteur
- Un lave mains mural en faïence de couleur blanche
- Un urinoir en faïence de couleur blanche
- Un ballon de production d'eau chaude sanitaire électrique 30 litres.

A noter la présence de WC fermés :

L'accès s'effectue depuis les sanitaires par une porte isoplane simple battant mise en peinture, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Les cloisons sont tantôt en carreaux de plâtre, tantôt en briques enduites de plâtre. Bon état. L'ensemble est recouvert de peinture d'état correct. Un point lumineux.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Un point lumineux.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Un toilette sur pied en faïence de couleur blanche, cuve plastique de couleur blanche.





### Salle de réunion :

L'accès s'effectue depuis le couloir par une double porte isoplane mise en peinture sur ses deux faces, poignée bec de cane en métal.

Le sol est recouvert de carrelage de couleur marron et beige. Etat médiocre.

Les plinthes sont en carrelage assorti au sol. Etat correct.

Les murs sont doublés de carreaux de plâtre et les cloisons en briques enduites de plâtre. Mauvais état. Nombreux trous de chevilles. L'ensemble est recouvert de papier-peint. Etat médiocre.

Plafond suspendu avec dalles. Isolant entre deux. Etat médiocre. Onze points lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par trois fenêtres châssis bois à deux battants mises en peinture sur leurs deux faces, double vitrage, trois carreaux par battant, poignée bec de cane en métal. Garde-corps tubulaire sur l'extérieur. Les deux fenêtres donnant sur rue sont dotées de volets bois deux battant. Crémone métallique. Celle donnant sur cour extérieure d'un volet roulant mécanique PVC sur l'extérieur.

Au titre des menuiseries intérieures je relève la présence d'une porte donnant sur un escalier de secours en colimaçon donnant dans la cour extérieure.

Au titre des éléments d'équipements, je relève la présence de :

- Quatre radiateurs électriques
- Un interrupteur
- Quatre prises électriques
- Une prise réseau RJ45
- Une prise téléphonique.

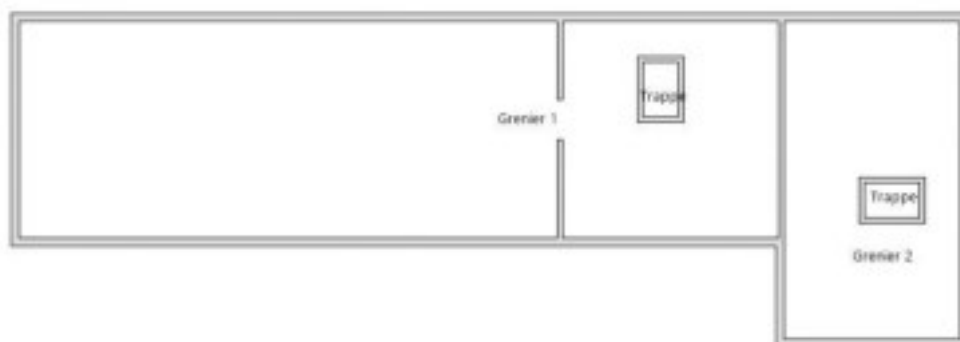








### DESCRIPTION – DEUXIEME ETAGE :



2ème Etage

### Combles 1 :

L'accès s'effectue depuis le couloir de distribution situé dans le prolongement de la cage d'escalier par une trappe dotée d'une échelle de meunier.

Cette pièce n'appelle aucune observation particulière.

Plancher bois. Isolant en mauvais état sur toute la surface.

Murs à l'état brut.

Plusieurs fenêtres de toit châssis fonte permettent l'éclairage naturel de la pièce. Une lucarne au niveau du fronton installé en façade donnant sur rue.

Je note l'absence d'isolation sous toiture laissant ainsi apparaître le lattes et les ardoises. La toiture semble en bon état. Absence de traces d'humidité ou de moisissures. Crochets propres.

Plusieurs points lumineux.













### Combles 2 :

L'accès s'effectue depuis le couloir de distribution situé dans la partie droite du bâtiment par une trappe dotée d'une échelle de meunier.

Cette pièce n'appelle aucune observation particulière. Elle est à l'état brut.

Plancher béton. Isolant en mauvais état sur toute la surface.

Plusieurs fenêtres de toit châssis fonte permettent l'éclairage naturel de la pièce.

Je note l'absence d'isolation sous toiture laissant ainsi apparaître le lattes et les ardoises. La toiture est à vérifier.

Un point lumineux.





## ANNEXES :

J'annexe au présent procès-verbal les documents ci-après listés :

|                                                                                     | Prestations | Conclusion                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Mesurage    | Superficie habitable totale : 488,46 m <sup>2</sup><br>Surface au sol totale : 732,94 m <sup>2</sup> |
|  | DPE         | DPE vierge - consommation non exploitable<br>Numéro enregistrement ADEME : 2236T02694780             |
|  | Amiante     | Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.       |

**Me Clément MATHIEU**  
Commissaire de Justice Associé

## Cout de l'acte :

Décret N°2016-230 du 26 février 2016 / Arrêté du 26 février 2016  
Fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Emolument (art. A444-28 C .com.)          | 221,36 |
| Frais de Déplacement (Art A444-29 C. com) | 9,40   |
| Total HT                                  | 230,76 |
| TVA (20,0%)                               | 46,15  |
| Total T.T.C.                              | 276,91 |